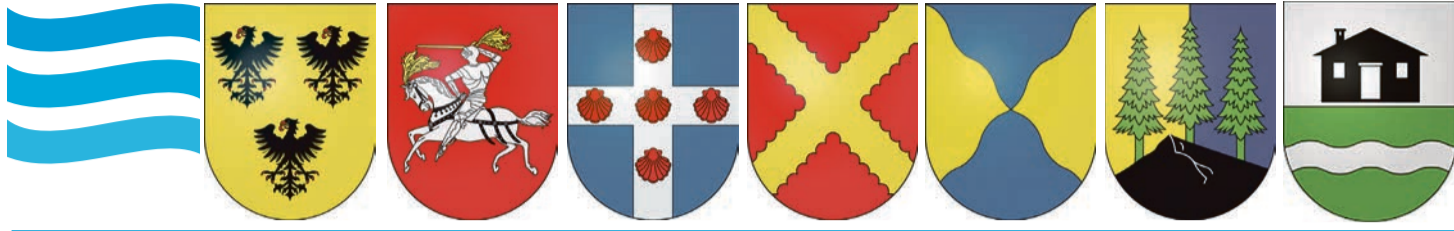


VERSOIX REGION



BELLEVUE COLLEX-BOSSY CELIGNY GENTHOD PREGNY-CHAMBESY MIES CHAVANNES des BOIS



Juin 2017

Abonnement de soutien

30 Frs CCP 12-16757-3

Pour les sociétés, clubs et associations : 100 francs



La place du Bourg vue par Alexis



Avec la collaboration de Morgane Berset pour la couleur.

EDITO

Un lac peut simultanément être un trait d'union et une séparation. On se plaît à constater que les pêcheurs de Corsier et Versoix collaborent en bons voisins, alors que les routes s'encombrent de pendulaires contraints à subir des bouchons pour gagner leur vie loin de leur domicile.

Depuis une soixantaine d'années, divers projets de traversées du lac ont été proposés, voire même acceptés lors de différentes votations. Pourtant, le dossier est toujours noyé et reporté aux calendes grecques. Une quelconque concrétisation est bien lointaine.

Une proposition, bien moins chère et plus facile à appliquer, n'a jamais été évoquée : un bac, à l'instar du lac des Quatre-Cantons. Bien sûr, la traversée serait moins « rapide » qu'un pont ou un tunnel, quoique, selon les conditions du trafic... Cela aurait aussi l'avantage d'inclure les piétons, pendulaires ou autres cyclistes qui pourraient l'utiliser. Un maillon de plus à l'offre des

transports publics. Un lien entre des communes qui se regardent d'une rive à l'autre. Une subvention pour assurer un tel service serait bien meilleur marché que n'importe quelle construction, même s'il fallait prévoir un ou deux parkings d'embarquement.

La CGN couvre déjà adéquatement le trajet Yvoire-Nyon et d'autres agglomérations dans le haut-lac avec des horaires adaptés aux pendulaires. On pourrait imaginer un Corsier-Versoix ou Vengeron-bas de la rampe de Vésenaz, ou des variantes sur le même thème incluant Bellevue, Genthod ou Coppet selon les besoins. Je me rappelle que, lorsque j'étais enfant, il était possible, avec le billet de train, de revenir à Versoix en bateau. Pourquoi la desserte a-t-elle plutôt diminué dans notre région ces dernières décennies ? Une histoire de gros sous ?

Le lac des Quatre-Cantons est exemplaire pour cela. Loin d'être une séparation entre les régions

montagneuses qui l'entourent, il est doté d'un système de liaisons lacustres régulières. La population saute dans le bateau naturellement. Comme l'horaire est bien étoffé, la demande suit, non seulement pour les pendulaires, mais aussi pour les touristes.

Domage que le Léman n'ait pas cette chance ! Si la CGN faisait partie des communautés tarifaires des régions qu'elle dessert, elle pourrait être un complément utile pour la population. Actuellement, elle n'est qu'un musée attirant des touristes avec ses magnifiques bâtiments, ce patrimoine lacustre que tout un chacun admire. Même s'il fallait augmenter de quelques francs les abonnements, cela vaudrait la peine ! Les Mouettes sont déjà comprises dans le réseau, alors pourquoi pas les autres bateaux avec un service adapté aux pendulaires ? Chiche, on se jette à l'eau ?

Anne-Lise Berger Bapst

Page 3
Préparons le futur de Versoix

Page 9
Aménagement de la route de Suisse

Pages 16
For the English Speakers

L'AGENDA

Vendredi 2 juin
à 20h30
CinéVersoix
THE LOST CITY OF Z

Mercredi 7 juin
de 14h30 à 20h00
Don du sang
Salle communale Lachenal

Du mercredi 7 juin
au samedi 17 juin
à 20h30
Le théâtre Alroma présente :
« Un beau salaud »
Caves de Bon-Séjour

Samedi 10 juin
Tournoi de Ping-Pong
Ecole Ami-Argand
à 17h00
Vernissage exposition
Regards sur Versoix

Dimanche 11 juin
à 14h00
Ecole Montfleury : Pro Vélo

Mardi 13 juin
à 19h00
Sérénade au Président du
Conseil municipal et au Maire
Parc de la Mairie

Du 14 juin au 27 juin
Pianos en liberté
Versoix

Du samedi 17 juin à 10h00
au dimanche 18 juin
CSV : Championnats Genevois
d'athlétisme

Samedi 17 juin
à 10h15
Bibliothèque
Bébé bouquine!
dès 10h30

Fête annuelle de la Corolle
Ecogia

Lundi 19 juin
à 20h

Conseil municipal
Maison du Charron

Dès le 24 juin
Daniel Polliand
Hall Boléro

Samedi 24 juin
de 11h00 à 13h00
Fête de la musique
Place du Boléro

Jeudi 29 juin
Fête des Promotions
Espace Lachenal

Vendredi 30 juin
Fête des Promotions
Espace Lachenal

Petite précision ...

Précisons que le/la Maire est un poste honorifique partagé par les membres du Conseil administratif. L'ordre de passage pour cette fonction de représentation

est décidé par les membres de l'exécutif selon les résultats obtenus lors de l'élection. Un(e) Maire ne peut avoir ce titre deux années consécutives.

PUBLICITE

ESPACE SANTÉ
S'ENTRAÎNER ET SE SOIGNER, POUR MIEUX VIVRE!

OFFRE DE PRINTEMPS
COFFRET DÉCOUVERTE : CHF 249.-

BILAN PHYSIQUE
TEST CARDIO-VASCULAIRE
2 SÉANCES DE PERSONAL TRAINING DE 45 MIN.
2 MASSAGES DE 30 MIN. PAR UN PHYSIOTHÉRAPEUTE

CETTE SOMME EST DÉDUCTIBLE À LA CONCLUSION
D'UN ABONNEMENT DE 6 OU 12 MOIS

Lundi au Vendredi: 7h-21h
Ch. des Limites 1A - 1293 Bellevue
Samedi: 9h-14h
022 959 70 70
Dimanche: 9h-14h
espace-sante-bellevue.ch

ERIC PORTIER SA

FERBLANTERIE MODERNE ET TRADITIONNELLE
FACADE ET TOITURE METALLIQUE, ENTRETIEN DE TOITURE
COUVERTURE EN TUILE ET ARDOISE
POSE ET ENTRETIEN DE VELUX

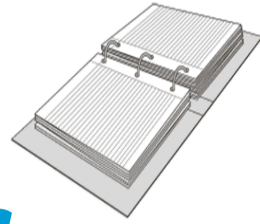
1290 Versoix / 022 788 09 90 / www.eric-portier.ch

PUBLICITE

Versoix TAXI Services
079/22 44 55 4
Too Blu



le carnet des adresses utiles



Pour vos annonces:

022 779 06 14
pub@versoix-region.ch

Abo.mensuel paroisse

Vous le savez peut-être déjà, de nombreux événements se déroulent tout au long de l'année au sein de votre paroisse. Cela vous intéresse ? N'attendez plus et abonnez-vous au bulletin mensuel "Paroisses Vivantes" UP Jura.
Abonnement annuel : CHF 40.-
Abonnement soutien : CHF 50.-
CCP Versoix 14-551752-9
CCP Bellevue 12-13096-1
CCP Pregny 12-7286-1
Secrétariat du secteur à Versoix ouvert tous les matins de 8h00 à 11h30 Tél. 022 755 12 44
E-mail : versoix@cath.ge.ch
Site internet http://www.cath-ge.ch/jura

ADX Nettoyage

ADX Clean Sàrl
Entreprise de nettoyage
-Entretien des bureaux et des locaux
-Conciergerie
-Nettoyage de fin de chantier
-Nettoyage avant états des lieux des appartements et villas
-Nettoyage des façades en verre, vitres et vitrines
-Nettoyage et désinfection des moquettes
A Versoix 022 755 50 78
ou **079 417 38 62**

Apparence coiffure

Apparence Coiffure
Maîtrise fédérale
Coiffure 022 755 48 41
23, Av. Adrien-Lachenal - Versoix
www.apparencecoiffure.ch

Arts Martiaux

KAMM - VERSOIX
Kickboxing et Arts Martiaux Mixtes à Versoix, Céligny et Nyon
Cours de groupe et privés avec des instructeurs diplômés de renommée internationale! Tous niveaux. Débutant(e)s bienvenu(e)s. Cours d'essai gratuit.
Renseignements:
infos@ACEgym.com
ou 079 479 88 13

Avocats

Permanence d'Avocats de Versoix
Consultations dans tous domaines juridiques
Sans rendez-vous, les mercredis et vendredis de 17h30 à 19h
CHF 45.- la consultation
5, ch. Versoix-la-ville-1290 Versoix
022 779 25 86

Bijouterie-Joallerie

Alain Beyeler Arts Créations
Création, transformation et réparation
1290 Versoix
Sur rendez-vous
022 755 00 47 ou 079 778 57 27
www.alainbeyeler.ch

Cabinet hygiéniste dentaire

ESPACE SANTÉ
Nathalie Lutzeltschwab
Hygiéniste dentaire diplômée ES
10 ans d'expérience à Versoix et 18 ans à Bernex en pratique privée
Reçoit sur rendez-vous
Tél. 022 959 70 70
n.lutzeltschwab@espace-sante-bellevue.ch
Parking gratuit - Accès mobilité réduite
Ch. des Limites 1A - 1293 Bellevue
www.espace-sante-bellevue.ch

Centre médical et dentaire

Pure Clinic
INSTITUTIONS DE SANTÉ
Votre pool de compétences en médecine humaine & médecine dentaire à Versoix
Urgences 6j/7
0800 800 750
Grand-Montfleury 54 - 1290 Versoix
www.pureclinic.ch

Clé Thérapie & Bien -Etre

Clémence CHAPPUIS
Thérapeute
Psychologie Corporelle
Maître Reiki
Relation d'aide
www.cletherapie.ch
Rte de Lausanne 331-1293 Bellevue
Av du Lignon 39 - 1219 Le Lignon
078 754 36 42

Coiffeur ML

Offre découverte: -25%
Sur rendez-vous
33, ch des Tuileries
1293 Bellevue
www.mlcoiffure.ch
Tél: P, F 022 550 16 84
Natel: D, I, E 076 298 21 71

Dépôt-Vente: habits Elle & Lui

LA DEGRIF
RETOUCHES
COUTURE
2, rampe de la Gare - Versoix
022 755 49 00 079 329 99 39

Ecole de Musique

ASSOCIATION
Croqu'Notes
ECOLE DE MUSIQUE
Piano, harpe, flûte à bec, violon, violoncelle, guitare, percussions
chant et initiation musicale
Rue des Moulins 23 - 1290 Versoix
www.ecole-musique-croqunotes.ch
Tél. 022 779 31 41 / 079 706 78 33

Ecole de Musique

MMV
mmv@mmv.ch
076/365 28 13
trompette, trombone, cor, baryton
saxophone, clarinette, percussion,
basson, haut-bois
pré-solfège dès 6 ans
solfège dès 7 ans

Electricité

VERSELEC S.A.
Electricité & Téléphone
47, route de Suisse
1290 Versoix
Tél: 022 755 13 96
Fax: 022 755 17 88
E-mail: verselec@bluewin.ch

Esthétique

JARDIN SECRET
Ouvert de 9h à 18h
Du mardi au samedi
Sur rendez-vous
Avenue Adrien Lachenal 23 - Versoix
Laurence: 078 851 96 00

Fenêtres

FENÊTRES DU LÉMAN
Internorm
www.fenestres-leman.ch
022 723 21 43
Grand Montfleury 54
1290 Versoix

Fiduciaire

FIDUCIAIRE CIS
Comptable Plus de 20 ans d'expérience
Comptabilité Fiscalité
Déclaration d'impôts dès **79.-**
Fiduciaire CIS - Av. de Choiseul 25 - 1290 Versoix
022 796 11 11 - 076 438 31 69
cisfiduciaire@gmail.com

Gymnastique

FÉDÉRATION SUISSE DE GYMNASTIQUE
SECTION DE VERSOIX
filles, garçons dès 3 ans
adolescents et adultes:
Gymnastique, athlétisme, volley-ball
www.fsg-versoix.ch
Tél: 079/821 72 59

Gym Parents-Enfants

Venez nous rejoindre:
Gymnastique Parents-Enfants
2 ans et demi à 4 ans
Christiane Forel 079 336 31 14
christianeforel@gmail.com
Gymnastique infantine
4 à 7 ans
Maria-Grazia Rossi 079 701 35 71
maria_g_rossi@hotmail.com

Imprimerie

Imprimerie de Versoix SA
IDV
022 755 26 65
www.iversoix.ch
info@iversoix.ch

Impôt

Déclaration simple Fr 95.- ttc
Déclaration immobilière Fr 125.- ttc
Déclaration titres bancaires Fr 125.- ttc
Comptabilités entreprises selon devis
IMPÔT FISC
Tél: 022.779.06.34
3 ch. Ami-Argand -1290 Versoix
www.impotfisc.ch impotfisc@impotfisc.ch

Labo dentaire

LABORATOIRE DENTAIRE
A. Righettini
7, place Charles-David
Versoix
Tél. 079/203.68.58

Paysagiste-Jardinier

JARDIN EXPRESS
JARDINIER-PAYSAGISTE
H. FATON
Rte de St-Cerge 9
1295 Mies
078 895 67 87
022 950 02 04
www.jardinexpress.ch
jardinexpress@hotmail.ch
Entretiens-Plantations
Taille-Elagage / Abatage
Nettoyage Piscine
Dallage-Clôture
Gazon
Avec un prix tout en souplesse 45 CHF de l'heure

Pédicure-podologue

Vania CLERC
pédicure-podologue
Soins de pédicure sur rd-vs
Se rend à domicile
Soins adaptés aux personnes diabétiques
72 ch. Ami-Argand / 1290 Versoix
079 449 56 04
022 755 51 92
www.clerc-podologues.ch

Pharmacie

Vos Pharmacies à Versoix
Livraisons à domicile rapides et gratuites
Montfleury 022 755 55 49
Versoix 022 755 10 00
Ouvert le dimanche de 9h30 à 12h30
Colombières 022 755 12 87
www.versoix-pharmacies.ch

Réflexologie

...Les pieds racontent...
REFLEXOLOGIE PLANTAIRE
FLEURS DE BACH
MASSAGES
Sportif, Dos, Ayurveda, Pierres chaudes
Rte de Suisse, 95 / 1290 Versoix
079.285.35.89
www.les-pieds-racontent.ch

Retouches

RETOUCHES COUTURE
A Versoix
3, Place Charles-David
Atelier Henia Janin
Tél: 079 368 81 52

Santé Globale

Mariette Streit
Soins:
Réflexologie - Reiki - Fleurs de Bach
Massage jambes lourdes
Nutrition: ligne Kousmine-Seignalet
Do-in en groupe
Ch. En Trembley 1 - 1295 Mies
079 579 54 58 / 022 779 14 90
mariette.streit@gmail.com
www.therapeutes-regionversoix.ch

Stores, Vitrerie

OMBRALIS
STORES & VITRERIE
Dépannage - installation - motorisation
Intervention rapide suite bris de glace
022 755 12 55
info@ombralis.ch - www.ombralis.ch
Route de l'Etraz, 126 - 1290 Versoix

Taxi

Versoix TAXI Services
079/22 44 55 4
TooBlu

Vitrerie

Vitrerie de Versoix
Votre partenaire depuis 25ans
VITRERIE - STORES
MOTORISATION
DECORATION D'INTERIEUR
RIDEAUX - VOILETS
MOUSTIQUAIRES - VELUX
Rte de Suisse 36 - 1290 Versoix
022 755 32 88



Edition :
Versoix-Région
Case postale 515
1290 Versoix
e-mail :
info@versoix-region.ch

CCP : 12-16757-3

Tirage : 12500 exemplaires
(distribués à tous les ménages des communes de Bellevue, Céligny, Pregny-Chambésy, Collex-Bossy, Genéthod, Mies, Chavannes des Bois et Versoix).

Impression :
PCL
TOUTE L'IMPRIMERIE
PCL Presses Centrales SA

Site : www.versoix-region.ch
Pour télécharger votre journal deux jours avant sa distribution.

Rédacteur responsable :
Michel JAEGGLE
Tél : 022 755 26 17
e-mail: jaeggle.md@bluewin.ch

Mise en page :
Michel JAEGGLE et
Didier FELLAY
La Une : Alexis BERESSET

Publicité :
Nathalie TAMONE
4 place Bordier,
1290 Versoix
Tél. : 022 779 06 14
e-mail :
pub@versoix-region.ch

Réponses aux concours 268



Bravo à tous nos lecteurs et lectrices qui ont répondu nombreux à notre concours.

Il s'agissait de prévoir le nom du futur chef(fe) de l'exécutif versoisien, Monsieur Cédric LAMBERT

Et c'est
Alessandra Bossotto
de Versoix

que le sort a désigné comme le gagnant de notre jeu.

Pour le concours des sculptures versoisiennes, la sculpture : «L'Aigle» est située dans le parc de la Mairie. Et c'est

Mélinda Rufer

Au chemin de Pont-Céard 11 que le sort a désigné comme le gagnante de notre jeu.

Ils recevront tout deux les 50 frs de nos petits concours, avec les félicitations de toute l'équipe du Versoix Région.

Route de Suisse : le grand oral

Pas de doute, Versoix s'est mise sur son 31 pour présenter le réaménagement de la route de Suisse : Luc Barthassat (conseiller d'État notamment en charge des transports) et nos trois conseillers administratifs étaient présents à une conférence de presse qui s'est terminée sur l'inauguration d'un panneau marquant l'occasion.

Déviions la conversation

Devant une actualité aussi importante pour le canton, le journaliste de Versoix-Région se retrouve quelque peu emprunté. Que dire que la mairie ne communiquera pas dans les pages d'informations dont elle dispose dans ce même journal? Que présenter qui n'aura pas été déjà énuméré dans les quotidiens et hebdomadaires romands à la plus large diffusion? Que montrer que la télévision publique nationale n'aura pas déjà illustré in situ?

Cela, d'autant que le sujet a été maintes fois évoqué dans nos lignes, lors de précédents numéros. Oui, la requalification de la route de Suisse commence en mai 2017 et durera environ trois ans. Oui, passé les six premiers mois, la circulation y sera exclusivement possible à sens unique : de Genève vers Vaud. Oui, certains arrêts

de la ligne V (Pont-Céard, Choiseul, Montfleury) ne seront temporairement pas desservis.

C'est donc en nous appuyant sur deux qualités de Versoix-Région, notre ancrage local et notre indépendance en matière d'angle comme de ton, que nous osons, une fois encore, vous parler de la route de Suisse!

Au delà de la route de Suisse elle-même, la commune de Versoix se félicite de profiter des travaux pour « revoir son espace public ». Autrement dit, elle synchronise aux travaux de la route de Suisse d'autres transformations qui auront lieu à proximité.

Des trois projets présentés, le premier a également fait l'objet d'une couverture médiatique conséquente : celui de la rénovation de l'Ancienne-Préfecture, qui devrait débiter cette année, et qui verra notamment la construction d'un nouveau restaurant scolaire ainsi que d'un espace polyvalent confié aux associations qui rythment la vie versoisienne.

Ensuite, viennent les Anciens Bains. Le Conseil administratif prévoit de revaloriser ce qu'elle considère comme un lieu historique, afin de proposer « un nouvel accès au lac ». Il s'agit de rendre les bains plus chaleureux,

et de favoriser leur appropriation par les riverains.

La place du Bourg ferme la marche : l'objectif est de la rendre plus « adaptée aux besoins des habitants » en « remodelant la zone » pour y « esquisser un espace plus commun et convivial ». Le Conseil administratif jure que peu de perturbations seront occasionnées par ces travaux-ci.

Une séance publique y sera dédiée le 17 mai, à la maison du Charron (là où se déroule habituellement le Conseil municipal).

« On ne souhaite pas de panne ! »

Ces travaux, chacun s'en doute, occasionneront quelques dérangements pour les automobilistes et les adeptes du bus. Toutefois, Genève et Versoix voient dans ces travaux une chance incroyable de repenser l'offre de transports de notre région. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que ce projet de requalification de la route de Suisse s'est vu attribuer le slogan:

«Une nouvelle voie pour Versoix» !

Au centre de ce plan, il y a bien évidemment l'amélioration

attendue de l'offre des CFF. Avec l'arrivée du train au quart d'heure, promis pour la mi-2018, le bus V des TPG changera de terminus pour rejoindre l'aéroport.

En théorie, chacun y trouve son compte: les gares de la rive droite seront mieux desservies, et la ligne V se recycle dans une liaison différente, donc plus utile. Certes, autour de cinq «petits arrêts» uniquement fréquentés par la ligne V actuelle (Chânat, Le Saugy, etc.) sont voués à disparaître, mais une «petite gare CFF» n'en est jamais vraiment trop loin.

Pendant, une interrogation émerge. Il n'est pas rare de voir une série de trains Regio annulés à cause d'une congestion du trafic romand ou d'une panne machine. Sachant qu'il est désormais question de

faire dépendre les usagers des transports publics encore plus (voire exclusivement) du train, quid des dérangements ?

À cette question, la réponse officielle n'est ni surprenante, ni prometteuse : « on ne souhaite pas de panne », et, si panne il y aura, « des bus de substitution seront mis en place ».

Des bus de substitution qui, hélas, n'ont pas brillé par leur présence lors des derniers incidents majeurs.

Texte et photos : Yann Rieder



Calendrier 18: un bel esprit d'équipe

Chaque mois de mai a lieu le rendez-vous durant lequel le calendrier des manifestations versoisiennes de l'année suivante est décidé. Pour la première fois, les associations avaient été invitées à signaler à l'avance les fêtes ou autres besoins de salles pour permettre de mieux gérer cette assemblée.

Quelle bonne idée! Le service de gérance avait donc pu préparer le planning de toutes les salles et tentes. Le public, composé des responsables des sociétés locales, a pu valider la plupart des dates en un éclair.

Quelques «collisions» d'événements ont été arbitrées

dans une ambiance constructive. Le mois de mars a été le premier écueil à gérer, parce que la Ville organise non seulement Festichoc, mais aussi un weekend culturel, bloquant ainsi la salle communale la plupart des weekends. Après discussion, le traditionnel Derby des Bois a été sauvé. Il aura lieu le dimanche 25 mars, plus tard que d'habitude. Gageons que le soleil participera aussi à la course.

En mai, fais ce qui te plaît! Le FC Versoix aura la tente pour son tournoi de l'Ascension et le Rado organisera Versoix Vers Toi le 18 mai. Qu'on se le dise!

En décembre, la soirée de l'Escalade s'est décalée en un clin d'oeil, avec l'accord de ceux qui oeuvrent à cette commémoration genevoise, pour permettre à la SFG d'avoir le weekend qu'elle convoitait pour son grand spectacle, le tout dans un esprit d'équipe presque familial.

La séance a été suivie par un apéritif au cours duquel les échanges ont continué dans cette bonne ambiance. Une séance de bon augure pour 2018, parce qu'à Versoix, des fêtes il y aura!

Anne-Lise Berger-Bapst

COLLECTE DE SANG



VERSOIX

Salle Communale Ecole Lachenal
12, route de St-Loup
Mercredi 7 juin 2017
de 14h30 à 20h00

Org. Section Samaritains de Versoix
et l'aide de la Protection Civile de Valavran

PUBLICITE

BUREAU D'ARCHITECTE OSN
ORAZIO SPURI NISI

Une architecture respectant le bien-être de l'habitant et de l'environnement.



21, avenue Choiseul - 1290 Versoix
Téléphone : +41 22 779.29.88 - Portable : +41 79 206.70.31
E-mail : orazio@spuri-nisi.com - Site internet: www.spuri-nisi-architecte.ch

FENÊTRES DU LÉMAN



Internorm

FENETRE KF500

TRIPLE



VITRAGE

INCLUS!

Grand Montfleury 54
1290 Versoix
022 723 21 43
www.fenetres-leman.ch

PUBLICITE

Les numéros d'urgence et les numéros utiles

	<p style="text-align: center;">Mairie 18 route de Suisse 022 775 66 00</p>	<p style="text-align: center;">Pharmacie de garde dimanche et jours fériés Pharmacie de Versoix, 1 ch Ancien Péage de 9h30 à 12h30 (entrée sur la terrasse coté Genève)</p>	 <p style="text-align: center;">Intoxication 145</p>	<p style="text-align: center;">Ambulance Urgence 144</p>	<p style="text-align: center;">Groupe Médical de Versoix Urgences sur rendez-vous: Lundi au vendredi de 8h à 20h Samedi 9h à 13h 022 775 16 16</p>
	<p>Centre d'action sociale 022 420 48 00</p> <p>Bibliothèque 022 775 66 80</p> <p>Ludothèque 079 509 29 73</p> <p>RADO 022 755 47 11</p> <p>Repas à domicile 022 420 23 00</p> <p>Transports YERLY 079 224 45 54</p> <p>Chauffeurs bénévoles 022 755 34 64</p>	<p style="text-align: center;">Crèches et garderies</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fleurimage 022 775 13 00 • Vers à Soie 022 775 13 00 • Les Mouflets 022 775 13 00 • Superounou 022 775 13 00 • Montfleury 022 755 48 67 	 <p style="text-align: center;">Feu 118</p>	<p>Genève-médecins 022 754 54 54</p> <p>SOS médecins 022 748 49 50</p> <p>Médecins-Urgence 022 321 21 21</p>	
		 <p style="text-align: center;">Police 117</p>			

Côté protestant

Cultes dans la Région Jura-Lac – juin 2017

CULTES Juin 2017 Dimanche à 10H00	VERSOIX	GENTHOD	CRÊTS	PETIT-SACONNEX
4 juin Pentecôte	Bruno Gérard Cène Ecole du dimanche		Andreas Fuog Cène	Jean-Marie van Trappen Cène
Samedi 10 juin			18h Andreas Fuog	
11 juin	Culte-découverte Equipe laïque Ecole du dimanche	Andreas Fuog Cène		Jean-Michel Perret
18 juin	Bruno Gérard Cène Ecole du dimanche		Andreas Fuog Cène	Irène Monnet Cène
Samedi 24 juin			18h Equipe laïque	
25 juin	Culte régional à Versoix célébré par la pastorale Jura-Lac Animation pour les enfants			

Ecole du dimanche : rencontre pour les enfants, récit biblique, chant, prière, bricolage.
Début au temple, les enfants partent après le premier chant.

Bienvenue à toutes et tous

Paroisse protestante de Versoix – 7, route de Sauvigny – Versoix

Tél. 022 755 27 57 – fax 022 755 27 55 - versoix@protestant.ch
versoix.epg.ch - Facebook : Paroisse protestante de Versoix

Pasteur : Bruno Gérard

Ouverture du secrétariat : mardi et jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30

N'hésitez pas à nous rendre visite ☺

Nouvelles de Madagascar

Malheureusement, il y a aussi des catastrophes naturelles à Madagascar ! Pourquoi les grands médias n'en parlent-ils pas ?

Depuis 1975, je suis ce qui se passe dans la Grande Île de l'Océan Indien : vie quotidienne, événements politiques, catastrophes naturelles.

J'ai toujours été frappé de constater que les journaux et la télévision ne s'intéressent pas à « l'Île Rouge » sauf en cas d'événements politiques qui provoquent des blessés et des morts. (À l'exception du Figaro du 25 novembre dernier, qui, à l'occasion du sommet de la francophonie à Tananarive, a publié un excellent article sur la situation du pays et particulièrement les difficultés dans le domaine de l'enseignement.) Par contre, rares, voire inexistantes, sont les informations sur les cyclones fréquents et souvent très violents, qui font des dizaines de blessés, de morts, de sans-abri et qui dévastent les récoltes vivrières (riz, manioc, patates etc) et d'exportation (vanille, café, girofle) privant les populations de vivres et de revenus.

ENAWO, le dernier cyclone qui a ravagé Madagascar au début de mars 2017

« Du 6 au 12 mars 2017, la Grande Île a été touchée par un cyclone d'une rare violence qui a soufflé à 240 km/h voire plus de 300 km/h sur la côte Nord Est de l'île, région de la vanille (Antalaha détruite à 80%).

La situation après le passage du cyclone est pire encore que ce que l'on a pu craindre. Une surface cinq fois grande comme la Suisse est frappée, d'immenses zones se retrouvent inondées, plus de 200'000 personnes ont dû quitter leur maison. Des terres agricoles sont détruites dans tout le pays, des milliers de tonnes de nourriture vont manquer à cause des récoltes perdues. Les gens sont désespérés. Ils possédaient déjà très peu avant le cyclone. » écrit Helvetas dans un courriel du 14 mars dernier.

De nombreuses petites associations travaillent en toute discrétion aux quatre coins de l'île. L'AFEM intervient dans une banlieue très pauvre (Anosizato-Andrefana) à l'ouest de Tananarive qui a aussi été durement touchée par ce dernier cyclone. Les deux principales rivières (Ikopa et Sisaony) ont débordé, inondant de vastes quartiers de la capitale. Beaucoup d'habitations ont été partiellement voire totalement détruites obligeant la population à se réfugier dans les écoles en attendant que les eaux se retirent en laissant de la boue et des quantités d'immondices qui, espérons-le, ne vont pas provoquer des épidémies parmi une population déjà très fragilisée par la malnutrition. Le quartier d'Anosizato-Andrefana a été complètement inondé! Il y a plus de 1400 sinistrés qui sont hébergés dans les classes du Collège d'Enseignement Général (CEG). « Ils sont sales, cuisinent, dorment et jouent au même endroit », nous écrivait nos correspondantes sur place.

Mais « le malheur des uns fait le bonheur des autres ». Comme souvent, en pareilles circonstances, les prix des produits de première nécessité ont augmenté, certains vendeurs commencent même à cacher leurs stocks de riz, spéculant sur les hausses de prix consécutives à la pénurie!

L'AFEM va, dans la mesure de ses moyens, participer à la réhabilitation de quelques logements en plus de ses actions habituelles (voir notre site www.afem.ch). Dans le fond, pourquoi parler des catastrophes naturelles qui touchent Madagascar et de leurs conséquences? Tout un chacun connaît le sujet suite aux informations et reportages sur des catastrophes identiques qui ont touché, touchent et toucheront encore tant d'autres pays!

Christian Grosclaude



Eglise Evangélique



Le verset du mois

Actes 2 : 32+33 (la Bible)

C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité ; nous en sommes tous témoins. 33 Elevé par la droite de Dieu, il a reçu du Père le Saint-Esprit qui avait été promis, et il l'a répandu, comme vous le voyez et l'entendez.

Oui, Jésus est vivant et ce mois nous fêtons la Pentecôte. Mais qu'est-ce ?

Pour les Juifs, c'est le souvenir que l'Éternel a

donné Sa Parole, Ses lois. C'est également la fête des moissons, ordonnée par l'Éternel. On Lui offre ainsi la joie des premiers fruits de nos récoltes. La Bible nous enseigne que Dieu mettra Sa loi dans nos cœurs. L'évangile de Jean souligne que Jésus est La Parole incarnée. Donc à la Pentecôte, nous croyons que Dieu vient en nous, afin de nous rapprocher de Lui, Parole Vivante. Que Lui offrons-nous en guise de remerciement ?

Programme de juin 2017

Tous les Dimanches culte de 10h00 à midi

Rencontre «Ladies»

Mardi 06 Juin – 20h15, « Chez Suzie »

Lecture, prière, partage

Rencontre «Hommes»

Judi 1er Juin – 19h30

Partage + repas – S'inscrire au repas

Rencontre «Prière»

Tous les mercredis à 20h00

Groupe de jeunes «Tilit»

(entre 9 et 11ème)

Vendredi 02 juin – 18h30

Jeu, bible, divers



JUN 11

Café - Croissants

10h** - Paroisse Évangélique de Versoix

Route de Suisse 9A, 1295 Mies

PARTAGES
DÉJEUNER
CONTACTS
JDIIE

Dates particulières :

Dimanche 11 juin, 10h00 –

Déjeuner ouvert « Café-Croissants »

Dimanche 25 juin – Baptêmes au lac

Lieu de nos rencontres : « Le Centre-Lac » -
Route de Suisse 9A, à Mies, 1er étage

Nous recherchons un local sur Versoix

Côté catholique

Eglise St Loup Versoix	Eglise Ste Pétronille - Pregny	Eglise Ste Rita – Genthod - Bellevue	Eglise St Clément - Collex
		Samedi 3 juin 2017 18h30 Messe	
Dimanche 4 juin 2017 Pentecôte 10h30 Messe + Fête de l'Eucharistie			
	Samedi 10 juin 2017 18h30 Messe		
Dimanche 11 juin 2017 10h30 Messe + baptême communautaire			
			Samedi 17 juin 2017 18h30 Messe
Dimanche 18 juin 2017 10h30 Messe			
Samedi 24 juin 2017 14h00 Mariage		Samedi 24 juin 2017 18h30 Messe	
Dimanche 25 juin 2017 10h30 Messe Clôture de l'année pastorale			

Découvrez l'association AFEM : www.afem.ch

Les deux objectifs principaux de l'AFEM sont :

- Accompagner des familles défavorisées pour offrir à leurs enfants une chance d'accéder ou de poursuivre leur scolarisation, base de tout développement futur – SECTEUR ECOLE
- Prendre en charge des frais médicaux, afin que les bénéficiaires, une fois guéris, puissent retrouver leurs activités – SECTEUR FAMILLE

Nous vous invitons à parcourir le site www.afem.ch et découvrir ainsi cette association pour laquelle de nombreux Versoisiens donnent de leur temps.

Courrier de lecteur

Ahh, ces avions !!!

Avez-vous déjà eu l'envie ou le besoin de crier votre mécontentement ou votre colère contre le passage d'un ou plusieurs avions qui ont perturbé votre besoin de tranquillité à une heure indue ? Il peut s'agir d'un décollage tardif, après 23 h ou encore d'un avion qui décolle par vent arrière à 6 h le matin, passant ainsi en rase-mottes sur les habitations de la rive droite et ceci malgré une météo qui exigerait une exploitation dans le sens contraire à ce moment-là.

Afin de faciliter les réclamations auprès de l'aéroport pour ce genre d'événements et d'autres, l'association pour la lutte contre le bruit des avions (European Aircraft Noise Services) a mis sur le web un site qui permet d'envoyer une réclamation en quelques clics. En voici le mode d'emploi :

- Aller sur le site internet : www.eans.net
- Sur la carte : cliquer sur la surface de la Suisse
- Sur la carte de la Suisse : cliquer dans le rond qui entoure l'aéroport de Genève
- Choisir la station de mesure qui vous concerne dans le menu déroulant ainsi que la date souhaitée.

A ce stade, vous avez accès aux enregistrements des 3 stations de mesure qui se trouvent dans la région : une à Bellevue, une sur les hauts de Genthod et enfin, la plus parlante, à Versoix-Mai-

rie (une quatrième à Versoix-St. Loup a malheureusement été démantelée en février 2016)

- Sur le diagramme des mesures qui apparaît, double-cliquer sur la zone qui vous intéresse pour élargir l'échelle du temps
- Cliquer sur le petit rond de l'événement incriminé qui vous indique également sa valeur exacte.

Ce clic vous amène sur un programme d'envoi d'une réclamation du serveur de eans.net. Un texte préprogrammé peut être soit repris tel quel, soit remplacé ou complété par votre propre texte. Une fois terminé, vos coordonnées rajoutées (on n'agit pas dans l'anonymat !) vous cliquez sur envoyer et confirmez l'envoi une deuxième fois après avoir fait le choix de recevoir ou non une copie dans votre boîte aux lettres personnelle.

Avec un peu de chance, le service de l'environnement de l'Aéroport vous répond dans un délai allant jusqu'à deux mois (ces derniers temps, ce délai s'est quelque peu raccourci). La platitude des réponses, qui se bornent essentiellement à expliquer que tout s'est passé dans les règles, complétées par quelques excuses malhonnêtes, ne vont peut-être pas vous satisfaire. Mais, en tant qu'entreprise certifiée, l'aéroport a en principe le devoir de relater les réclamations reçues comme indicateurs dans son rapport environnemental.

A quoi bon alors se manifester si rien ne bouge ? Ce n'est peut-être pas complètement inutile. En effet, comme on dit pour l'eau, chaque goutte compte. Le même raisonnement est valable ici : plus il y aura de manifestations de mécontentement, moins l'aéroport et les politiciens pourront les ignorer. Avec une certaine dose d'optimisme, on peut même s'imaginer obtenir :

- Le même régime nocturne que l'aéroport de Zürich, soit un arrêt des mouvements à 23 h
- Une extension de l'interdiction du libre choix des pistes, en application depuis peu (utilisation unidirectionnelle des pistes) le soir après 22.00h et sur les heures du matin, entre 6.00 h et 8.00 h p.ex.
- Le bannissement total des avions extrêmement bruyants, classés en catégorie I et II, de l'aéroport de Genève, voire une augmentation dissuasive de la taxe de bruit pour ce type d'avion.

etc., etc.
l'AIG est un aéroport urbain ; aux riverains de se faire entendre et de montrer que ce qui est bon pour quelques compagnies d'aviation ne l'est pas forcément pour Genève et ses habitants.

HPR

Aéroport

L'aéroport nous annonce régulièrement avec fierté l'augmentation du nombre de passagers (+5.5% à la fin avril 2017), tout en nous rassurant qu'il n'est pas accompagné par une augmentation similaire au nombre de mouvements : seulement (!) +1.64%. Ce qu'on nous ne donne jamais, c'est le nombre total de mouvements sans passager. Il est certain que, tout comme pour des voitures, un pourcentage significatif des vols du type «taxi» n'ont pas de passager parce que l'appareil retourne à sa base après avoir transporté un petit nombre de voyageurs de ou vers Genève (la moyenne pour ces mouvements n'est que 2 passagers par mouvement).

Pour les avions de ligne, par contre, on nous indique chaque mois le nombre de mouvements sans passager, qu'on appelle «Ferry flights, Technical, Diverting». Ce qui est «étrange», c'est que le nombre de ceux-ci a commencé à augmenter sérieusement depuis le mois de mars. En chiffres, pour les deux mois de mars et avril 2017 l'aéroport en indique 230 vols, contre 177 pour la même période en 2016. Étant toujours curieux, j'ai essayé de trouver une explication, même partielle, en utilisant les données collectées chaque jour par l'ARAG.

Première constatation, Swiss fait régulièrement des échanges d'avions entre Zurich et Genève. Il y a certainement de bonnes

raisons à cela, mais quand on constate qu'un Airbus A320 va de Genève à Zurich et un autre A320 effectue la manœuvre inverse le même jour, on peut se demander pourquoi.



Deuxième constatation : Etihad Régional (Darwin) envoie très régulièrement des avions sans passager à certains aéroports en Italie (Milan, Rome et Trieste). On sait que la compagnie nationale italienne Alitalia est au bord de la faillite, et que Etihad en contrôle 49%. Ainsi, une banqueroute d'Alitalia aurait des conséquences graves pour Etihad. Pour l'éviter, Etihad Régional (Darwin) envoie souvent ses avions, normalement basés à Genève, en Italie pour opérer les vols d'Alitalia.

Troisième constatation, plus compliquée que les deux autres : easyJet Suisse envoie régulièrement des avions un peu partout en Europe pour opérer les vols planifiés par la compagnie mère, easyJet UK. Ceci est d'autant plus souvent le cas depuis l'acquisition en automne 2016 de trois Airbus A320 supplémentaires : des avions qui avaient auparavant été immatriculés dans le Royaume Uni et utilisés par easyJet UK. Cette acquisition semble avoir été «oubliée» par le responsable en Europe dans un article de la presse en Suisse Romande il y a quelques semaines.

Il est assez certain que le fait d'avoir ces avions supplémentaires a permis à easyJet Suisse d'envoyer tour à tour leurs Airbus A320 pour

une modification permettant d'y ajouter six sièges supplémentaires : cette opération semble être achevée maintenant. Ainsi, la flotte des avions d'easyJet Suisse est passée de 23 en mai 2016 à 26 en mai 2017. Ça serait une bonne nouvelle si, par exemple cette augmentation permettait de garder en réserve un avion à Bâle et deux à Genève. Or, ce qui semble être le cas, c'est que ces engins supplémentaires sont souvent utilisés pour dépanner la compagnie mère, souvent ailleurs en Europe. Par exemple, le mardi 16 mai, l'A320 immatriculé HB-JXA a été envoyé vide à l'aéroport d'Orly, pour ensuite faire des aller-retours Paris-Berlin et Paris-Venise, avant de revenir, toujours vide, à Genève le lendemain. Ensuite, le vendredi 19 mai un autre A320 immatriculé HB-JYI a été envoyé vide à l'aéroport Charles de Gaulle, pour ensuite faire un aller-retour Paris-Budapest, avant de revenir, toujours vide, à Genève le même jour. Un peu étrange quand on considère que easyJet UK possède 240 avions, et que son aéroport principal (Londres Gatwick) n'est pas très loin de Paris.

On peut regretter que, peut-être à cause de notre position géographique au milieu de l'Europe, nous devions servir comme un centre de dépannage!

Mike Gérard

30 ans pour le bien-être des Versoisens

Une médaille d'or et une médaille d'argent tel est le butin d'Evelyn Congiu au Nailympion Swiss qui c'est déroulé le 29 et le 30 avril à Palexpo. Les médailles d'or et d'argent ont été obtenues dans les disciplines Salon Style Nail Art et French Sculpture Acrylic, respectivement. Evelyn Congiu exerce toujours à Versoix à l'espace Institut Raphaëlle et depuis peu enseigne sont art et distribue des produits DrNails MBA.

Le VR la félicite pour sa réussite et lui souhaite plein de succès dans ses activités et prochaines compétitions.



30 ans consacrés à la beauté et au bien-être des Versoisens

Raphaëlle Rigamonti, originaire et installée à Versoix, fêtera en août prochain 30 ans consacrés à la beauté et au bien-être des Versoisens. Durant toutes ces années, les techniques et les traitements esthétiques ont bien évolués. Raphaëlle les a adoptés tout en se concentrant, d'après elle, sur le fondamental : l'être humain.

Titulaire d'une formation



d'esthéticienne et travaillant à Coppet, Raphaëlle se voit présenter l'opportunité de prendre l'arcade au 54 Grand-Montfleury. Originaire et habitant Versoix, Raphaëlle saute sur l'occasion et crée sont institut dans sa commune. Au départ, l'espace dédié à l'institut était plus grand, tout comme le nombre de prestations offertes par Raphaëlle et ses collaboratrices.

Au fil du temps, Raphaëlle eut l'envie de se concentrer sur l'essentiel de son activité, l'esthétique. Depuis quelques années, l'espace est partagé avec Evelyn Congiu, styliste onguilaire (voir VR 235 et 236).

Trente ans à s'occuper du bien-être des Versoisens, cela crée des liens. Ce sont déjà 2 générations de clients, bientôt 3. Ces liens traversent donc

les générations et s'ils subsistent c'est avant tout en raison de la passion de Raphaëlle: «j'adore m'occuper des gens». Finalement, «on soigne les maux du corps mais de l'âme aussi », car l'espace-temps de détente proportionne une occasion privilégiée pour la confiance. Le clients «partagent très facilement, c'est très intime».

Pendant ces 30 ans, les techniques ont bien évolué. Raphaëlle a suivi différentes formations pour rester dans l'actualité, en particulier pour l'utilisation des différents appareils qui ont été mis sur le marché. Mais il n'y a pas que la technique qui a évolué, la clientèle s'est également diversifiée. Aujourd'hui elle n'est plus uniquement féminine. Cela fait plus de 10 ans que les hommes font appel aux différents soins proposés par Raphaëlle. Actuellement, ils représentent environ 20% de sa clientèle, «c'est entré dans les mœurs, ils aiment beaucoup » précise Raphaëlle.

Ricardo Lima

PUBLICITE

PUBLICITE



ETUDE D'AVOCAT A VERSOIX

PICOT & ASSOCIES

L'étude Picot & Associés – seule Etude d'avocats implantée dans la Région - vous accueille dans ses locaux sis à Versoix, au 100 route de Suisse, pour vous assister dans divers domaines du droit.

Bénéficiant d'une longue et solide expérience, l'Etude représente, en particulier, la clientèle suisse et internationale devant les autorités judiciaires (pénales, civiles et administratives).

Droit du travail – Droit pénal – Droit du bail – Droit des poursuites – Droit du divorce – Droit des assurances sociales et privées – Droit fiscal – Droit des étrangers – Droit de la circulation routière

En plus des services adressés aux personnes privées, les avocats de l'Etude conseillent également les entreprises (artisan, PME et multinationales), pour tous les volets inhérents à leur activité commerciale.

Ainsi, de la constitution de la société à son développement, en passant par tous les écueils auxquels l'entrepreneur se trouve régulièrement confronté, nous vous assistons avec pour seul objectif de contribuer au plein succès de votre entreprise.

PERMANENCE JURIDIQUE

Enfin, Picot & Associés organise tous les mardis et jeudis soirs (entre 17h et 20h) une permanence destinée au plus grand nombre (CHF 40.- pour un entretien approfondi de 30 minutes avec l'un de nos avocats).



Jérôme Picot – Associé fondateur

100, route de Suisse – 1290 Versoix – Tél. : +41 22 318 56 56 – Fax. : +41 22 315 56 50

www.picot-avocats.ch

Associated with Zhongtong Cecheng Law Office, Beijing, China

皮柯斯特

WWW.PSEA.CH

De jeunes journalistes

Dans le cadre des activités proposées par la 14^e édition de la « Semaine des médias à l'école en Suisse Romande », l'école Ami-Argand à Versoix participe par des réalisations individuelles de contenu médiatique.

Écolière dans la classe de Mme Francesca Marchesini-Forel (7P), je vous propose une Interview Portrait avec Madame Ornella Enhas, Maire de la Ville de Versoix.

Mère de deux filles, experte diplômée en assurances sociales, conseillère administrative (PS) en charge de domaines « Social Jeunesse », « Sports et manifestations », « Travaux, voirie, environnement et développement » et actuelle Maire de la Ville de Versoix (législature 2015-2020), Madame Enhas m'a accueilli avec beaucoup de chaleur, intérêt et bienveillance dans son bureau à la Mairie, le 13 mars 2017, en fin de l'après-midi.

Ornella Enhas : de l'école à la Mairie

Ou comment la petite Ornella est devenue Madame la Maire

De quoi parle-t-on ?

1. Madame Enhas, dans ma classe, la moitié des filles (qui ont 10 ans) n'a aucun projet, motivation ou intérêt quelconque pour leur avenir ; que leur diriez-vous ?

Il faut qu'elles réfléchissent à ce qu'elles aiment faire, à ce qui les intéresse : est-ce qu'elles aiment travailler avec leurs mains, est-ce qu'elles préfèrent lire, est-ce qu'elles préfèrent parler avec d'autres personnes, qu'est-ce qui les intéresse ? Faire du sport, ou plutôt voir des expositions, est-ce que la peinture les intéresse ? ...

2. Quelle matière aimiez-vous à l'école lorsque vous aviez mon âge ? J'aimais beaucoup la géographie.

(Mais oui, c'est cohérent, car aimer la géographie implique, entre autres, avoir de l'intérêt et de l'ouverture vers d'autres cultures ; par ailleurs, la géographie fait partie de la famille de sciences humaines et sociales ; ndlr)

3. Comment passiez-vous votre temps libre ?

Je faisais beaucoup de sport comme la natation et la gymnastique. Sinon, comme toutes les jeunes filles, j'aimais bien rester avec mes copines pour discuter.

4. À l'école, avez-vous eu un professeur que vous avez aimé ? Pourquoi ?

Dans la 3^e ou 4^e année de l'école primaire (5^e ou 6^e HarmoS ; ndlr) j'ai eu une enseignante qui m'a beaucoup inspirée : c'était une jeune femme, très dynamique, très à l'écoute de nos besoins et de nos attentes,

et avec laquelle nous avons pu faire de jolis projets, notamment des sorties dans les environs très proches, mais aussi le nettoyage de la cour d'école ou des rencontres avec des personnes âgées. Des projets très simples, par exemple, comme des sorties de découverte qui avaient lieu près de chez nous, dans le canton ou autour de la ville, car souvent on ne connaît pas bien la ville où l'on habite. Nos projets avaient toujours des aspects sociaux et intergénérationnels.

J'ai particulièrement apprécié mon enseignante pour la bonne ambiance qu'elle avait réussi à créer en classe et cela était très important pour nous : il n'y avait pas de jugements, il n'y avait pas un premier de la classe qui était mis en avant, on se sentait tous égaux et on se sentait très bien en sa compagnie.

5. Y a-t-il quelque chose d'utile dans votre vie d'adulte qu'on ne vous ait pas appris à l'école ?

Parmi les plus utiles, ce serait de s'exprimer en public. On peut l'apprendre assez rapidement quand on prend des responsabilités, par exemple, lorsqu'on fait partie d'une association ou d'un club de sport et on arrive à avoir la responsabilité d'un petit groupe : on apprend à parler des horaires, du respect des règles, etc., donc tout cet aspect des responsabilités que l'on n'apprend pas forcément à l'école.

6. J'aimerais comprendre votre choix d'aider les plus démunis ? D'où vient cette implication dans la communauté ?

Pour qu'on puisse tous vivre ensemble c'est important que chacun ait sa place dans la société et cela se retrouve à différents échelons : pour les enfants, dans la classe, il ne faut pas qu'on ressente des différences de traitement, c'est important que chacun trouve sa place. Parfois, il faut aider un tout petit peu certaines personnes, pour qu'elles puissent s'exprimer, qu'elles puissent vivre de manière digne.

7. Qu'est-ce qui vous a motivé à entrer dans la politique et à quel âge ?

C'était un peu le hasard : j'ai rencontré des personnes avec lesquelles j'ai pu discuter de ce qui se passait à Versoix, de projets qu'il y avait. Cela m'intéressait et j'ai eu l'envie de m'impliquer un peu plus dans ces décisions-là. J'étais déjà membre d'un parti politique et c'est par son biais que, vers mes 41 ans, je me suis présentée aux élections pour devenir Conseillère Municipale. Puis, huit ans plus tard, j'ai été élue Maire.

Mais si l'on a l'intérêt et la motivation, on peut se présenter pour des élections à tout âge, à partir de 18 ans.

Pour ma part, bien avant l'implication dans la vie politique, j'ai fait partie d'associations culturelles et de l'Association des Parents des élèves, donc j'étais

déjà active dans la vie associative de Versoix.

8. Dans votre travail quotidien, qu'est-ce que vous apprenez ?

Je découvre chaque jour de nombreuses associations – sociales, culturelles ou sportives – et des personnes actives sur la commune et c'est très intéressant de mieux connaître leurs activités et tout ce que ces personnes apportent, tout le travail qu'elles font pour les habitants de Versoix, en leur permettant de se rencontrer, d'éviter l'isolement, par exemple. J'apprends un peu plus sur l'aide qu'elles attendent de la commune et sur les relations qu'on peut développer avec la commune.

Par ailleurs, à Versoix, c'est très intéressant la place qu'on laisse aux jeunes dans le domaine du sport : je pense que c'est un milieu où ils peuvent tester leurs premières expériences de citoyenneté, s'impliquer dans l'organisation d'une manifestation sportive. L'association sportive est une des premières associations ouvertes aux jeunes qui leur permet de s'exprimer, d'exprimer leurs besoins et de prendre part à la vie active dans le domaine communal.

9. Qu'aimeriez-vous réaliser pour les jeunes de notre ville jusqu'à la fin de votre mandat ?

Un projet très important pour

moi c'est d'offrir aux enfants un espace à eux pour jouer. Nous allons continuer l'installation de nouveaux préaux avec des jeux dans chaque école. À l'école Ami-Argand, le nouvel Agospace est déjà ouvert aux jeunes et la rénovation du préau des petits suivra bientôt. Nous avons aussi monté des installations pour l'école de Montfleury et nous réfléchissons actuellement à un nouveau préau pour l'école de Lachenal.

Conclusion

À l'image de son enseignante, notre Maire sait être à l'écoute de nos besoins. C'est à notre tour de suivre son exemple, c'est-à-dire de nous impliquer, nous aussi.

Propos recueillis par
Amalia Hárta
École Ami-Argand, Versoix

RedRecords : Un studio d'enregistrement gratuit pour les jeunes



«Nous avons décidé de ne plus être des spectateurs mais des acteurs de la vie communale»... C'est ainsi que Simon Asgedom, président de l'AJAV, entame son discours lors de l'inauguration du premier studio d'enregistrement à Versoix. A ses côtés, six jeunes hommes viennent compléter l'équipe qui forme l'Association des Jeunes Adultes de Versoix. Née il y a quatre ans, elle a pour but de répondre aux besoins des jeunes de la commune en créant de l'animation pour les jeunes par les jeunes. Certains connaissent sûrement déjà leurs célèbres « Before Monday », ces dimanches après-midi d'été à la Grève Nautique de Port-Choiseul où les plus de 16 ans se retrouvent pour disputer des parties de ping pong ou de pétanque, pour participer à des tournois de football ou de volleyball de plage, ou tout simplement pour discuter autour d'une pizza cuite au feu de bois. Simon, Kevin, Walid, Hamza, Ozgur, Zakaria, et Gent n'hésitent pas à offrir leur aide pour

l'organisation des manifestations communales telles que la fête de la musique, les soirées du RADO, la célébration « We are 18 » -dont ils sont d'ailleurs les initiateurs- dédiée à ceux qui viennent d'atteindre la majorité, ainsi que pour toutes sortes de travaux d'aménagement ou de rénovation pour la commune.

Le soir de l'inauguration, la fierté de présenter publiquement l'aboutissement de leur plus gros projet se lisait sur tous leurs visages. Il y a trois ans, Kevin Paterson, l'un des membres fondateurs de l'association, partage son envie de mettre gratuitement à disposition un local pour permettre aux jeunes de s'exprimer à travers la musique. L'idée séduit les autres membres qui s'activent aussitôt à la recherche d'un local. Les nombreuses demandes ne mènent à rien, mais le groupe d'amis ne se laisse pas décourager. En 2014, le Service Social/Jeunesse (SSJ) de la ville de Versoix leur concède les locaux à côté de la salle des maîtres de l'école

primaire Adrien-Lachenal. L'étape suivante consiste à trouver des fonds pour aménager le studio. Là encore, le chemin sera long et sinueux. Le Fonds Jeunesse de la ville de Genève leur propose de débiter les travaux et de consolider leur dossier avant de s'adresser nouvellement à eux. Ce qu'ils font, avec le soutien et la guidance des Travailliers Sociaux Hors-Murs et l'argent avancé par certains membres de l'AJAV. Malheureusement, le projet n'est finalement pas validé. Par manque de fonds, le chantier est bloqué pendant plus de six mois, jusqu'à ce que les TSHM leur proposent un compromis: la FASE, la Fondation genevoise pour l'Animation Socioculturelle, s'engage à financer entièrement le projet de construction du studio d'enregistrement, à condition de récupérer le local aménagé d'ici deux ans. Les travaux peuvent enfin reprendre! Ces travaux, ce sont les jeunes de l'AJAV qui les ont réalisés eux-mêmes, mettant à profit leurs différentes expériences

professionnelles en menuiserie, plâtrerie, peinture, etc. Leurs amis électriciens et ingénieurs sont venus leur prêter main forte.

En avril passé, le studio RedRecords est finalement terminé et prêt à être utilisé ! Pour cela, il suffit d'avoir entre 12 et 25 ans, d'habiter Versoix ou ses environs, et de devenir membre en contactant l'AJAV via facebook. Une

cotisation annuelle de CHF 100 est ensuite demandée. Les membres peuvent alors réserver une plage horaire à l'aide d'un calendrier doodle en ligne. Le studio est généralement disponible de 17h à 22h les soirs de semaine, et de 14h à 23h les weekends et vacances scolaires. Les jeunes viennent ensuite avec leurs instruments ou leurs textes, et les responsables du studio se chargent de l'enregistrement

et du mixage. Chacun peut repartir avec son morceau sur un disque ou une clef USB. L'AJAV reste aussi ouverte à tout projet et se fait un plaisir d'aider à le mettre sur pied.

Un grand bravo à toute cette équipe !

En avant la musique !

Texte et photos:
Carla da Silva

PUBLICITE

PUBLICITE

actaplus sa
 cabinet fiduciaire

États d'âme d'un comptable
Claudio PISANI économiste et juriste

1er Janvier 2018 : les certificats de salaire directement déposés au fisc

Après l'échange automatique d'informations financières, le canton de Genève connaîtra une nouvelle mesure de transparence fiscale dès le 1er janvier 2018.
Tous les employeurs devront remettre au fisc genevois une copie du certificat de travail des salariés domiciliés dans le canton de Genève ou imposés à la source.

Employé ou indépendant ?
Le rapport juridique établi entre deux personnes (une reçoit une prestation de service et l'autre la fournit) ne peut relever que d'un contrat de travail ou d'un autre type de contrat.
Le contrat de travail ne sera écarté que si la personne fournissant la prestation de service est valablement affiliée à une caisse de compensation AVS en qualité d'indépendant. A défaut, il y a de fortes probabilités que le rapport juridique conclu relève du contrat de travail...
Et donc, dans l'obligation de remettre le certificat de salaire au fisc genevois !

Sanction
L'employeur qui ne respecte pas cette obligation s'expose à une amende après avoir été sommé de remettre le certificat de salaire.

Dénonciation spontanée ?
Vous aviez pensé inutile de déclarer la modicité de l'argent que vous recevez de l'association à laquelle vous donnez un coup de main ? Cette omission est toutefois potentiellement constitutive d'une soustraction d'impôts que vous pouvez régulariser par une procédure de dénonciation spontanée en 2017.

Salaire ou remboursement de frais ?
L'association qui verse une somme d'argent à un tiers sera considérée agissant en qualité d'employeur si la somme dépasse le remboursement des frais que le bénéficiaire a effectivement supportés. Il s'agira alors d'un salaire et non d'un remboursement de frais.

www.actaplus.ch
www.arno.team

022 950 98 80
actaplus@arno.team

Nous sommes à votre disposition.

Respect des autres - Respect de soi-même - Respect de la personne humaine

33ème fête de la Jeunesse

Roulez jeunesse !

Le 14 juin 1984 avait lieu à Versoix la toute première course de caisses à savon, organisée par une poignée d'habitants de Montfleury. Chaque année depuis, l'Association des Caisses à Savon de Versoix met sur roues cette course lors de la journée consacrée à la jeunesse.

Mais d'où nous vient cette tradition ?

Une caisse à savon est un véhicule dépourvu de moteur, simplement composé d'un châssis, de quatre roues, de freins et d'une direction, et parfois paré d'une carrosserie. Si l'on doit aux allemands la première course d'engins de ce type, en 1904, c'est aux Etats-Unis qu'elle doit sa popularité et le nom qu'on lui connaît aujourd'hui. Dans les années trente, un ingénieur commerçant eut l'idée de fixer sur les planches en bois d'une caisse d'emballage de savons quatre roues et deux axes de direction constitués de quelques pièces métalliques. Son invention fut rapidement commercialisée et, quelques mois plus tard, la première « Soap Box Race » eut lieu en Ohio devant près de 40'000 spectateurs. Plus de cinquante villes

américaines organisèrent leurs propres courses dans les années qui suivirent. Ce ne fut qu'après la seconde guerre mondiale que ces compétitions connurent un essor conséquent en Europe pour finalement arriver, il y a 33 ans, dans notre petite commune.

La pluie n'a pas découragé les 59 jeunes pilotes qui, dimanche 7 mai, ont participé à cette 33ème édition. Au volant des voitures qu'ils ont fabriquées eux-mêmes, ils ont dévalé les 900 mètres séparant la rampe de départ sur la route de Saint-Loup de la lignée d'arrivée, au niveau du virage juste après la chocolaterie Favarger. Malgré quelques têtes à queue dues à une piste glissante, aucun accident n'a été déploré. Un nouveau record a même été enregistré cette année... celui du temps le plus long ! Celui qui a mis plus de 4 minutes à descendre la piste s'est ainsi vu remettre la médaille du coureur le plus prudent. D'autres prix ont récompensé le plus beau bolide et les pilotes les plus rapides dans chaque catégorie.

Mais la fête de la jeunesse ne se résume pas à cette course.

Dix-huit associations régionales étaient présentes pour proposer un

large éventail d'animations et de stands de ravitaillement tout au long de la journée.

Sur le terrain de basket des Colombières, petits et grands ont pu tester leur équilibre sur les vélos les plus excentriques de 1001 Roues.

Un atelier de cirque, le fameux carrousel Wetzler et une exposition d'engins volants du Versoix Model-Club se tenaient dans le préau de l'école Lachenal.

Comme lors de toute manifestation locale, les jeux géants de la ludothèque étaient gratuitement mis à disposition.

Sans oublier le marché-troc de jouets des enfants organisé par les membres de l'APEV – l'Association des Parents d'Elèves.

La fête de la jeunesse nous rappelle que nombreuses et variées sont les associations qui animent la vie sociale, sportive et culturelle des enfants comme des adultes versoisens.

*Texte et photos : Carla da Silva
... Bien d'autres photos sur notre site versoix-region.ch*



Des nouvelles du CO

20 ans d'observation des micromammifères avec les élèves d'option sciences du collège des Colombières.



C'est en 1997 que les enseignants de biologie, avec la collaboration de pro natura et la mise à disposition d'un terrain par la famille Courtois de Sauverny, qu'un tronçon de corridor biologique a été créé. Tous les élèves de l'école s'étaient succédé pour planter une haie de 400m et un verger, en haut de la route de Sauverny. C'est sur ce terrain que ces observations ont eu lieu

avant de se déplacer dans la zone renaturée de la Versoix, à proximité directe de l'école.

Cette année, les 92 élèves de l'option sciences ont participé aux sorties, à 8h, 12h, 16h, et 21h, afin de recenser, peser, décrire, les individus capturés et relâchés immédiatement afin de se familiariser avec la démarche complète d'une étude de terrain. Ensuite, les données sont saisies par informatique. Après avoir choisi une hypothèse d'étude, les données sont exploitées. C'est plus de 1200 enregistrements qui ont été accumulés en 20 ans. Merci aux enseignants et en particulier à M. Kopp, notre spécialiste micromammifères et au département de l'agriculture, de la nature et du paysage pour l'autorisation accordée chaque année, pour quelques jours.

MJ

Photos, les élèves au travail

Pour cet été

Colonies de vacances à Granges-sur-Salvan



Aidez la ludothèque ...

... à déménager!

La Ludothèque, actuellement installée dans l'Ancienne Préfecture, va être déplacée durant les travaux au Centre Choiseul (avenue Choiseul 23) avant de pouvoir revenir dans ses locaux entièrement rénovés.

Dans ses rayons, 1200 jeux en tous genres vont donc devoir être déménagés.

Comme l'essence même d'une ludothèque est de prêter des jeux, ses responsables seraient ravis de voir les versoisens venir s'inscrire et prendre quelques jeux pour tout l'été et de les

Il reste quelques places pour ces trois séjours :

1er séjour : lundi 3 juillet au lundi 17 juillet

2ème séjour : jeudi 20 juillet au jeudi 3 août

3ème séjour : dimanche 6 août au dimanche 20 août

Concerne les enfants nés entre 2005 et 2011

Coût par séjour de deux semaines, tout compris, 550 F par enfant.

Contact :
Mme Dominique Simonet Bianco
076 589 89 35
www.colonie-la-ruche.com

DSB/YR

rapporter après les vacances dans les locaux provisoires.

Pour une cotisation de 55.- par an, chaque foyer peut venir emprunter autant de jeux qu'il peut gérer pendant trois semaines ou tout l'été puisque la ludothèque n'est ouverte que les semaines scolaires.

La Ludothèque est ouverte les mardis et jeudis de 15h30 à 18h45.

Venez choisir les jeux qui vous accompagneront durant l'été !

Dès le 20 juin, les ludothécaires emballeront les jeux dans des cartons.

Bien sûr, il sera toujours possible de passer prendre un divertissement pour l'été, mais le stock diminuera au gré de l'avancement de la préparation du déménagement.

Une seule adresse d'ici fin juin:

Route de Sauverny 2 (école de Bon-Séjour côté route de Suisse) - natel uniquement durant les heures d'ouverture : 079 509 29 73 ou

ludoversoix@bluewin.ch

Anne-Lise Berger-Bapst

PÉTITION

« POUR UN ACCÈS LIBRE DES RIVES DU LAC »

Commune lacustre par excellence, Versoix n'offre pourtant que quelques centaines de mètres d'accès public au lac. Considérant que :

- le lac est un bien public inaliénable ;
- plusieurs lois fédérales et cantonales ainsi que la Constitution genevoise obligent l'Etat à assurer un libre accès au lac ;
- le lac constitue un atout touristique, un lieu de loisir et de détente majeur pour Versoix ;
- la Ville de Versoix prévoit le réaménagement du lieu-dit « les Anciens Bains » dans le cadre de la réfection de la Route de Suisse ;

Les habitants demandent aux Autorités de Versoix :

- d'étudier la possibilité de construire ou d'aménager un parcours continu longeant le Lac depuis la plage de la Bécassine jusqu'à Mies
- d'établir un calendrier de réalisation de ces accès publics ;
- de veiller à ce qu'aucune construction publique ou privée future n'entrave l'accès du public au lac ;
- de saisir l'opportunité de la réfection de la Route de Suisse pour réaliser ou réaménager à court-terme des accès supplémentaires au Lac.

Faites bon accueil à cette pétition qui circulera sur les plages cet été!

PLR

Les Libéraux-Radicaux Versoix

Bientôt le déclassement du terrain des Hôpitaux pour agrandir le centre sportif

Voici plusieurs années que nous militons en faveur du déclassement du terrain des Hôpitaux, qui se trouve entre la route de Sauverny et le centre sportif. Ce terrain agricole pourrait idéalement recevoir de nouvelles installations sportives, nécessaires pour répondre à la forte demande tant de notre jeunesse que des nombreux clubs sportifs actifs sur Versoix et dans la région.

Volonté, insistance et abnégation n'auront pas été de trop pour que ce dossier, plusieurs fois remis sur la table,

soit enfin considéré sérieusement par le canton. Ce dernier a enfin inscrit le projet sur son plan directeur, qui fait l'objet d'une mise à jour en ce moment en vue de sa validation par les instances fédérales.

Concrètement, de nouveaux aménagements seront possibles, comme par exemple :

- augmenter le nombre de terrains et créer un vestiaire dédié au football ;
- construire une piscine couverte intercommunale ;

- redimensionner les installations dédiées à l'athlétisme ;

- installer un emplacement pour recevoir la patinoire, soit en éphémère, soit en fixe ;

- repenser les accès et les parkings, notamment pour le restaurant.

Si vous aussi, vous avez des idées ou des projets pour ce futur agrandissement du centre sportif, n'hésitez pas à nous en faire part à une seule adresse : info@plr-versoix.ch

Le PLR de Versoix

Prévoyance 2020 :
Mettons fin aux idées toutes faites !

Veronique Schmied
Présidente

« Avec le relèvement à 65 ans de l'âge de la retraite des femmes, celles-ci sont lésées par cette réforme, alors qu'elles ont déjà des salaires inférieurs aux hommes. »

Faux : Aujourd'hui, un demi-million de femmes ne sont pas assurées auprès d'une caisse de pension en raison de la déduction de coordination. Lorsqu'elles seront à la retraite, ces femmes toucheront 840 francs de rente supplémentaire par année (et jusqu'à 2700 francs si elles sont mariées) grâce au supplément AVS. De plus, pour mieux assurer les bas salaires sans les surcharger, la déduction de coordination sera réduite à 21'150 francs. En outre, la prévoyance des personnes travaillant à temps partiel ou ayant plusieurs emplois sera améliorée grâce à l'abaissement du seuil d'accès à la prévoyance professionnelle à 14'100 francs. Cette mesure profitera surtout aux femmes.

« L'abaissement du taux de conversion de 6.8 à 6, pénalise les jeunes générations. »

Faux : La génération actuelle active finance annuellement la prévoyance professionnelle des rentiers à la hauteur de 1,3 milliards de francs. Avec l'abaissement du taux de conversion, ce financement croisé indésirable sera réduit de 63 %.

Afin de ne pas imposer une lourde charge à la jeune génération, le début du processus d'épargne dans le deuxième pilier reste fixé à 25 ans.

Ensemble



construisons l'avenir de Versoix

www.pdc-versoix.ch
aimerversoix@pdc-versoix.ch

COMPTES 2016

1.1 million de bénéfices,
Pour de meilleurs services ?

Faire mieux et davantage avec toujours moins c'est la règle que se sont fixés les élus de droite qui président aux finances communales, majoritaires au Conseil municipal et à l'Exécutif de Versoix.

Le lundi 15 mai (plénière du Conseil municipal), l'élu PLR Julien Marquis se félicitait de la bonne tenue des comptes 2016 qui, une fois de plus, présentent un excédent (de plus de 1,1 millions de francs !) lequel, ira grossir le bas de laine des provisions communales. La belle affaire !

Pendant ce temps, et après (au moins) trois années (budget 2017 compris) de rigueur budgétaire, les besoins, en termes de services publics, de personnel (notamment à la voirie) et d'accompagnement social, se font pressants.

Le moment est venu de sortir de l'ornière des coupes et restrictions budgétaires. Le peuple souverain a dit NON à la RIE III, NON à une politique tournée vers les intérêts des patrons et des riches actionnaires.

Sur cette lancée, minoritaires au Conseil municipal mais déterminés, les socialistes de Versoix en appellent à votre soutien pour défendre une politique sociale et culturelle conforme aux intérêts des plus malmenés par les politiques néolibérales et les diktats des banques.

Ensemble, battons-nous pour une politique communale sociale et solidaire

Hip Hip Hip ROURA !

Les succès

... du film *L'aventure au bout du rêve* d'Alan Roura qui a fait salle comble à CinéVersoix le 6 mai dernier, a rempli d'émotion les spectateurs de tous âges. Notre héros versoisien du Vendée Globe 2016 - 2017 a comblé un public séduit par sa personnalité attachante. Les prochaines projections sont prévues en Romandie en attendant la sortie du DVD. Vous pouvez encore le voir dans les salles : le 1er juin à 20h au Capitole à Nyon, ou le 2 juin à 21h. au CityClub à Pully et encore le 22 juin à 21h. au Cinéma Les Scalas à Genève.

... de la conférence organisée le 10 mai à la Salle Lachenal par la Mairie et le CNV. Elle a apporté les témoignages approfondis d'Alan et de ses compères et compagne, grâce aux questions choisies et pertinentes de Roland Richard Martin, président du CNV. Madame Le Maire Ornella Enhas a également rendu un hommage sensible à notre marin de l'année.



Belle soirée qui s'est terminée avec l'annonce confidentielle, maintenant publiable, de la signature d'un nouveau projet s'étendant sur 4 ans avec l'achat d'un bateau plus récent qui avait terminé 2e du Vendée Globe 2008 avec Armel Le Cléac'h, sous le nom de Brit Air, sur lequel son équipe, élargie à 7 compères, va équiper avec des foils.

Cette équipe permettra à Alan de s'adonner principalement à la navigation avec des participations aux prochaines

Transat Jacques-Vabre et de mettre déjà le cap sur le Vendée Globe 2020, grâce à son sponsor principal, La Fabrique, qui lui apporte des ambitions à la hausse avec un budget jusqu'en 2021 !

C'est une grande nouvelle pour Alan Roura et pour tous ses supporters à Versoix, en Suisse et ailleurs.

Hip Hip Hip Roura !
L'aventure au bout du rêve !

Pierre Dupanloup

MCG
VERSOIX

Conseil municipal de Versoix

Antonio Angelo président en 2017-2018

A partir du 1er juin 2017, Antonio Angelo préside le Conseil municipal de notre commune. Conseiller municipal MCG à Versoix depuis 2012, Antonio Angelo a passé sa jeunesse à Gstaad dans le canton de Berne.

Il a été engagé en 1989 à l'aéroport de Genève. Antonio Angelo a siégé à la commission du personnel de cette institution pendant neuf ans dont quatre à la présidence. Très investi dans la vie sociale et sportive, il est attaché à sa commune de Versoix.

Nous lui souhaitons plein succès dans sa fonction de président du Conseil municipal.

Ensemble nous serons plus forts !
Rejoignez-nous pour ainsi, mieux défendre nos résidents !

MCG
www.mcge.ch

Versoix - MCG

contact@mcg-versoix.ch

Tél. 076 368 40 55

Rénovation de la place du Bourg: un projet pour l'instant peu convaincant!

Après avoir présenté les travaux de requalification de la Route de Suisse le 8 mai en l'Aula des Colombières en présence du Conseiller d'Etat Luc Barthassat, la Mairie invitait les habitants de Versoix à une soirée d'information sur le projet de réaménagement de la Place du Bourg, soirée qui a eu lieu le 17 mai, à la salle du Charron.

enveloppe de 9 millions de francs le 19 décembre 2016 (*voir extrait du PV du CM).

Pour l'aménagement de place du Bourg, un projet a été commandé à l'Atelier d'architectes et urbanistes Ortis & Robyr, en vue de simplifier et de valoriser cette place comme ouverture vers le bourg et vers le lac. Il s'agit d'un travail de fond avec ses contraintes historiques, dont

lors de la démarche sur l'îlet Jean-Querret. Selon lui, c'est une occasion de participer à saisir par les habitants et, pour lui, un honneur de collaborer à ce nouveau challenge.

Sans attendre, il cède la parole à **M. Yves Richard**, président du Patrimoine versoisien et conseiller municipal pour présenter le volet historique du Bourg et de sa place.

D'abord une citation de Christine de Suède (1682) pour «cadrer» cet intéressant exposé : «La science de ton passé est ton passeport pour l'avenir».

La place du Bourg est très récente, jusqu'en 1984 elle était occupée par trois bâtisses et leur appendice s'ouvrant sur la rue de l'Industrie. Le Bourg, lui, est très ancien. Entre Lac et Rivière, sa fondation est attribuée à Pierre II de Savoie au milieu du XIIIe siècle. Ces trois symboles se retrouvent dans les armoiries versoisiennes. Les fonctions du Bourg ont été le franchissement de la rivière (et son péage), le transport des marchandises (accès au lac), faire fonctionner des moulins et papeterie (rivière), donner un accès au lac à la France (pour concurrencer Genève).

Attaqué par les Genevois en 1589, on retrouve le Bourg de Versoix, sans place, dans un dessin de 1590, puis dans le cadastre napoléonien (1807), puis sur les cartes Dufour (1842), Siegfried (1901), nationale (1967). Ce n'est qu'en 1993, il y a environ 25 ans, que cette place, créée suite à la démolition des bâtiments en ruine, offre une halte entre le débarcadère, le quai, la rivière et l'ancien Péage et la partie haute de Versoix Centre.

M. Yves Richard termine son exposé en soulignant qu'il ne faut pas perdre les repères qui ont façonné le Bourg et Versoix. Cette place est propice au cheminement, à la détente et à l'évocation des éléments-clés de l'histoire du Bourg de Versoix :

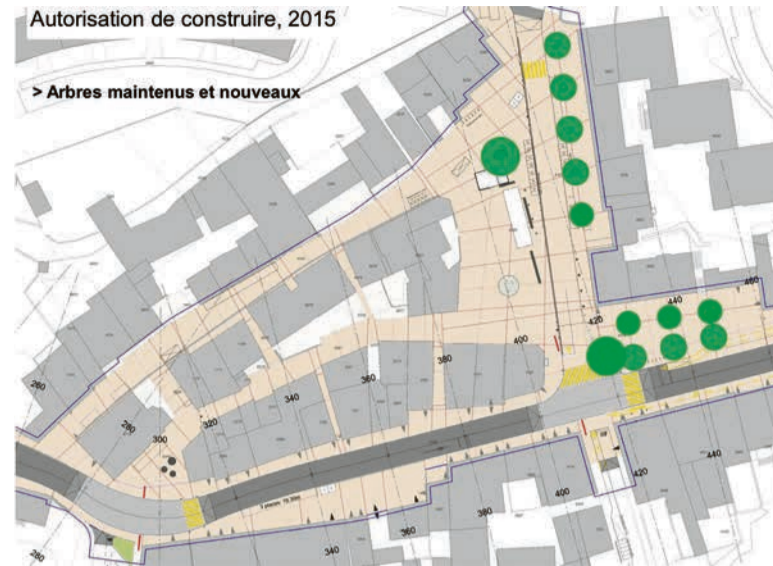
le péage du passage sur la rivière, le transport lacustre par les bacounis, les roues industrielles qui utilisent la force de la rivière et ... le projet de Versoix-la-Ville.

C'est enfin au tour de l'architecte-urbaniste **Mme Sandra Robyr** de présenter le projet d'aménagement de la place. Elle rappelle l'historique des démarches qui ont conduit à la requalification de la route de Suisse depuis ... 1999 ! Cet avant-projet se veut agréable pour les voitures et les piétons. Il a déjà fait l'objet d'une autorisation de construire en 2015 et se caractérise par des trottoirs uniformisés avec la place et les rues, en béton soyeux, désactivé, lisse et agréable et cela se prolongeant dans tout le bourg, de façade à façade. La coloration du béton n'est pas définie mais le principe est intangible.

Les arbres seront conservés, de nouveaux seront plantés, l'espace sera libéré et la circulation apaisée. Les aménagements permanents seront modestes, non contraignants, propre à garantir une certaine convivialité : bancs, éventuel édicule, fontaine sèche (jets d'eau), stationnements pour vélos. Les fonctions de la place ne sont pas bien définies. Il était question d'un marché mais depuis, il a pris place devant la gare; d'un jeu de boules mais pas forcément, il y a un autre endroit tout proche; de la patinoire mais va-t-elle rester à cet endroit? d'un cirque?

Pour les auteurs du projet, les questions du jour sont : Quels usages pour le futur ? Quelle vie sur la place ?

A propos du nombre de places de stationnement, **M. Christophe Kobler**, chef du service de l'urbanisme de Versoix confirme qu'une vingtaine de places seront perdues au niveau du



Projet pour le quartier du Bourg : un revêtement uniforme des rues, trottoirs et des places !

bourg mais qu'on les retrouvera plus loin, près de la gare. Un nouveau chapitre sur le territoire du Bourg commence avec cette démarche de concertation dont il précise le calendrier : 17 mai : ouverture de la démarche, 6 juin, 27 juin : Atelier 1, septembre Atelier 2, octobre : restitution.

Lors de la brève discussion qui eut lieu avant de voir la maquette et les plans, on a pu constater la vive inquiétude des commerçants face à la diminution des places de stationnement (moins 20 places sur 46 actuellement) qu'ils jugent déjà insuffisantes ! Au total dans Versoix, ce serait 53 places de perdues. Veut-on l'asphyxie des commerçants demande l'un d'eux ? Que peut-on encore changer si le projet a déjà fait l'objet d'autorisation ? D'autres personnes craignent qu'en l'absence de la liaison routière prévue entre les voies CFF et Favarger pour rejoindre le chemin de la Scie et le giratoire, il n'y ait aucune amélioration de la circulation au niveau du Bourg, malgré les millions investis par l'Etat et la Commune.

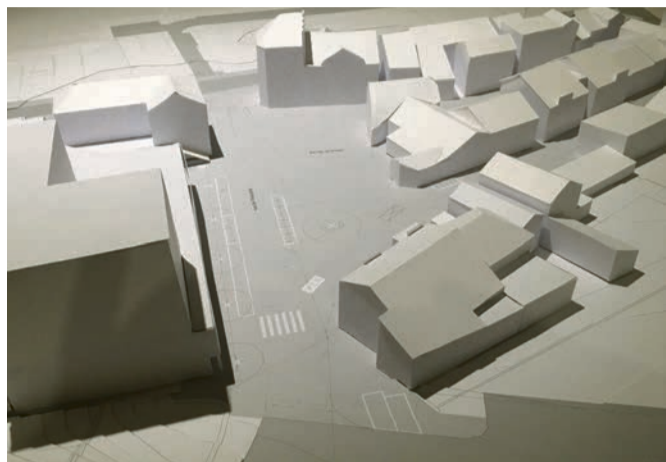
La rencontre du 6 juin réservée aux commerçants du Bourg promet d'être animée. Tous les arguments méritent d'être écoutés et entendus.

Pas un mot ou une simple allusion à la statue intitulée «Réaction à un espace sonore» érigée par Ilie Berindei et datée de 1986 ! Elle qui fait office de mascotte du Versoix-Région dans les dessins de la UNE d'Alexis Berset ! Sera-t-elle démantelée vers les nouveaux «anciens bains» en face de Denner, les pieds dans l'eau ou sur pilotis juste pour saluer les avions à l'endroit où ils franchissent le rivage ? Sera-t-elle vendue à l'aéroport ou encore installée sur l'esplanade, devant l'hôtel Geneva Lake ? Cette oeuvre mérite une place, mais doit-elle vraiment déménager ?

La magie de la concertation va-t-elle produire des solutions acceptables par tous à l'issue du processus de consultation en octobre prochain ? C'est le but espéré par les personnes inscrites à cette démarche participative, proposée un peu tard par les autorités, mais que l'on peut applaudir.

Les présentations du 17 mai de M. Yves Richard, de Mme Sandra Robyr et de M. Christophe Kobler sont visibles sur le site versoix.ch ou depuis cet article* sur versoix-region.ch)

Pierre Dupanloup



Maquette de la future Place du Bourg

Belle affluence puisqu'une quarantaine de personnes ont pu découvrir ce projet soumis à la concertation qui, selon les premières impressions, ne fait pas l'unanimité ! Parmi l'assistance on notait la présence de plusieurs conseillers municipaux, de commerçants, d'habitants du quartier, des citoyens intéressés par le développement de Versoix et de plusieurs membres du Patrimoine versoisien.

La présentation s'articule comme une valse à quatre temps:

M. Cédric Lambert, à qui revient la fonction de Maire dès le 1er juin, rappelle le sens de cette démarche de concertation qui s'inscrit dans le cadre des aménagements de la Ville de Versoix, coordonnés avec ceux de la route de Suisse : la place du Bourg, les anciens Bains, et les autres places et placettes jouxtant la route de Suisse font partie d'un ensemble de travaux à charge de la commune, pour lesquels le CM a voté une

les enjeux sont soumis également à une volonté de concertation de la part du Conseil administratif, du CM et des habitants, comme ce fut le cas l'été dernier pour l'îlet Jean Querret. Un groupe de concertation formé de personnes présentes intéressées devra définir le 27 juin des objectifs par rapport au projet présenté ce soir. En septembre, les solutions élaborées par les auteurs du projet seront discutées par ce groupe avant de préciser les demandes d'autorisations. Il s'agira aussi de définir si les 5 mois prévus pour la réalisation de ces travaux, devront avoir lieu avant ou après la quatrième phase des travaux sur la route de Suisse (sept. 2019- mai 2020 : 4e tronçon : Bourg - Entrée de Versoix). Quant aux commerçants, ils auront une séance particulière, prévue le 6 juin.

Ce groupe de concertation sera animé par **M. Laurent Bonnard** dont les qualités de médiateur ont déjà été largement appréciées

Rappel de la rédaction

Chaque association, sportive sociale ou culturelle, sans but lucratif, peut bénéficier d'espaces dans notre journal pour autant qu'elle paye régulièrement une participation annuelle de 100 francs.

L'espace rédactionnel de notre canard est limité. Alors pensez à acquitter votre dû. MERCI.

Stages de cirque à Versoix cet été



Grâce à l'appui de la Mairie de Versoix, du Collège des Colombières et du Département des Locations de Salles du Canton de Genève

l'Association pour la Promotion du Cirque de Versoix et Région (APCVR)

vous proposent de vivre une semaine passionnante de

STAGE DE CIRQUE

en salles et sous chapiteau à Versoix accessible en train et bus TPG, grand parking

vous invite à sa

Carolle

samedi 17 juin
à Ecogia...

... quelques jours avant le départ de nos représentants vers Belfast pour l'Assemblée de la Fédération internationale de l'Arche

10h30	accueil sous la tente
11h	temps de prière
12h30	apéritif musical
13h	pique-nique canadien (chacun apporte un plat à partager ; boissons et saucisses grillées offertes par la Corolle)
14h-16h	Kermesse irlandaise

Pour se mettre au diapason de l'Irlande, et ceux qui le souhaitent :

Venez avec un vêtement ou un accessoire de couleur verte !!

L'ARCHE LA COROLLE

Chemin d'Ecogia 24, 1290 Versoix - tél. 022 304 11 80 - info@arche-corolle.ch

L'âme de l'école du cirque, Etienne Abauzit, a tiré sa révérence l'automne dernier, vaincu par un cancer fulgurant. L'oeuvre de sa vie a été reprise de volée par des parents enthousiastes qui ont décidé que, non ! le cirque ne s'arrêterait pas pour autant à Versoix.

Chapeau bas à cette équipe qui s'est investie pour que l'activité perdure. A cet effet, elle a fondé l'Association pour la Promotion du Cirque de Versoix et Région (APCVR). Ainsi, les cours avec Ecole et Quartier ont été maintenus durant l'année scolaire et le suivi avec les moniteurs assuré.

Cet été, les activités du cirque seront mises sur pied, comme d'habitude grâce au soutien de la Ville de Versoix, de l'Etat et du Collège des Colombières. Les stages généraux, ouverts à tous dès l'âge de 7 ans, sont prévus les semaines des 10 et 17 juillet, ainsi que ceux des 7 et 14 août. Deux cours «Baby» sont organisés des 18 au 22 juillet et 8 au 11 août. Ils sont réservés aux enfants de 4 à 6 ans, accompagnés d'un adulte. Les personnes qui ont déjà un bon niveau, seront accueillies du 12 au 14 juillet et/ou du 16 au 19 août.

Alors, si vous désirez (re)découvrir les nombreuses techniques du cirque telles que trapèze, fil de fer,

jonglerie, trampoline, barre russe, boule, vélo, tissu, monocycle, échelles, corde volante ou lisse et autres acrobaties, inscrivez-vous !

Plus d'infos sur : www.cirque-apcvr-association.ch

mail: apcvr.cirque@gmail.com ou par téléphone du lundi au vendredi de 8h00 à midi :

076 426 22 97.

Anne-Lise Berger Bapst
Photo fournie par l'association

Agenda communal

DU 7 AU 17 JUIN UN BEAU SALAUD CAVES DE BON-SÉJOUR

Alroma fête en 2017 son demi-siècle! Pour célébrer son jubilé, le théâtre présentera une comédie en 2 actes de Pierre Chesnot : «Un beau salaud».

L'histoire d'un homme extrêmement volage, qui cumule les conquêtes et finit par vouloir partir en secret avec sa dernière compagne, la plus jeune et sans doute la plus naïve, mais qui sera finalement stoppé dans son élan par la dernière maîtresse en date, loin d'être dupe et follement jalouse.

DU 14 AU 27 JUIN DES PIANOS EN LIBERTÉ À VERSOIX

Comme depuis quatre ans, deux « pianos en liberté » sont mis à disposition du public. Cette opération « Jouez, je suis à vous » se tient dans certaines villes et communes genevoises et de France voisine.

Cette année, vous retrouverez ces pianos devant le hall du Boléro du côté de la treille et sur la gauche du Belvédère de Port-Choiseul. Deux chaises seront placées à côté de chaque instrument afin de permettre des jeux à quatre mains. Il ne vous reste plus qu'à jouer en toute liberté !

DEPUIS LE 20 MAI JUSQU'AU 30 JUILLET PETER KNAPPE PHOTOGRAPHIE LA MODE

Le photographe suisse le plus célèbre dans le domaine de la mode et de la beauté propose des tirages uniques. Chaque photographie n'est tirée qu'à un seul exemplaire dans son format.

Vous connaissez ces photographies pour les avoir vues dans des magazines ou sur des affiches. Mais, pour la première fois, elles sont présentées en tirages d'exposition.

DÈS LE 24 JUIN LES SCULPTURES EN MARBRE DE DANIEL POLLIAND DÉCORENT LE HALL DU BOLÉRO

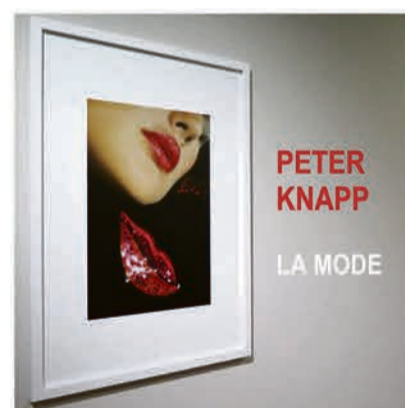
Le sculpteur Daniel Polliand met à disposition un ensemble de quinze œuvres exceptionnelles sur le thème d'un bestiaire imaginaire. Daniel Polliand, originaire de Lancy, membre de l'association des sculpteurs genevois et artiste international, est bien connu de la commune et y a des attaches familiales.

Des centaines de pièces qu'il a réalisées depuis sa jeunesse, il n'en reste plus qu'une trentaine ; les collectionneurs ayant toujours été très attentifs à son art. Ainsi, cette exposition présente des œuvres d'autant plus rares et uniques.

Théâtre Alroma

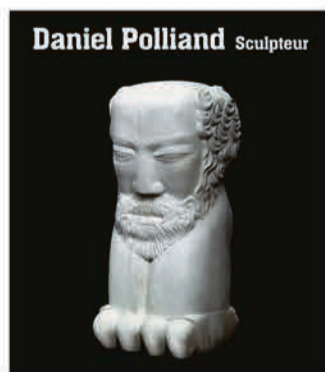


Mise en scène : Sandrine Michellod
Dates des représentations: 7, 9, 10, 14, 15, 16 & 17 juin.



Un catalogue comprenant des textes originaux des plus grands spécialistes de cet artiste sont disponibles à la vente à la galerie.

Entrée libre jusqu'au 30 juillet du mardi au dimanche de 15h à 18h.



Œuvres disponibles à la vente, renseignements à la galerie du Boléro 1er étage.

Catalogue publié aux éditions Ô quai des arts. Entrée libre tous les jours de 8h00 à 23h00.

Expositions et animations

SAMEDI 10 JUIN TOURNOI DE PING-PONG

Tournoi de Ping-Pong à l'école Ami-Argand de Versoix. Pour tous les âges et niveaux.

Informations sur www.cttv.ch ou par e-mail à contact@cttv.ch



MARDI 13 JUIN SÉRÉNADE AU MAIRE ET AU PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNI- CIPAL 19H00, PARC DE LA MAIRIE

Vous êtes invités à la Sérénade offerte par la Musique Municipale de Versoix à notre nouveau Président du Conseil Municipal Monsieur Antonio Angelo, ainsi qu'à notre nouveau Maire, Monsieur Cédric Lambert.

La Sérénade sera suivie de la cérémonie d'accueil des nouveaux naturalisés et d'une verrée.



LUNDI 19 JUIN CONSEIL MUNICIPAL

Dès 20h00, Maison du Charron - Ouvert au public

24 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE

C'est place de la Gare et devant le Boléro (côté Treille), que se déroule la Fête de la musique samedi 24 juin entre 11h00 et 13h00. Cet événement est placé sous le signe de l'intergénération, en réunissant les plus jeunes et les séniors. Tous musiciens, ils vous offrent leurs talents et leur passion commune. La Chorale de l'EMS Bon-Séjour vous propose des chansons émouvantes.

La Musique Municipale brille en harmonie. L'association Ecole de musique Croqu'Notes vous présente ses jeunes talents. Le Collège du Léman interprète la comédie musicale « Rats » ; comme à Broadway sur la Versoix. De quoi satisfaire tous les goûts et tous les publics !

FÊTE DE LA MUSIQUE SAMEDI 24 JUIN

11H > 13H
Boléro
Place de la gare



JEUDI 29 JUIN ET VENDREDI 30 JUIN FÊTE DES PROMOTIONS 19H00, PARC DE LA MAIRIE

Programme

Jeudi 29 Juin
9h30 – 15h30 Journée d'animations pour les enfants de 1p à 8p (Espace Lachenal)
18h45 : Cérémonie de fin de scolarité et spectacle des 8p (sur invitation – Salle Communale)
Dès 19h : Fête populaire avec stands de restauration et manèges

Vendredi 30 juin
18h45 : Cortège des écoles versoisiennes
Départ de la résidence bon-séjour pour l'espace Lachenal via la Route de Sauvigny, Val-de-Travers, J.-B. Vandelle, Moulins et St-Loup

Dès 19h00 : Fête populaire avec musique, stands de restauration et manèges (Espace Lachenal)



DES MACARONS DE STATIONNEMENT À VERSOIX DÈS LE 1ER SEPTEMBRE

Les habitants et les sociétés domiciliées à Versoix dans les zones A, B et C verront leur stationnement facilité. Les mois d'été seront utilisés pour modifier le balisage des places de parc.

Les concertations avec les habitants des trois zones concernées se sont révélées constructives : dès le 1er septembre, la durée du stationnement sera limitée dans les zones A, B et C (voir plan). Des horodateurs (stationnement payant), favorisant la rotation des véhicules, seront installés devant les commerces. Des zones bleues limiteront la durée du stationnement à une heure.

Conséquence : les pendulaires devront stationner ailleurs ou utiliser d'autres moyens de transport, alors que les habitants des zones concernées pourront acquérir un macaron. Pour les détenteurs de macarons, la limitation de la durée dans les zones bleues ne s'appliquera pas.

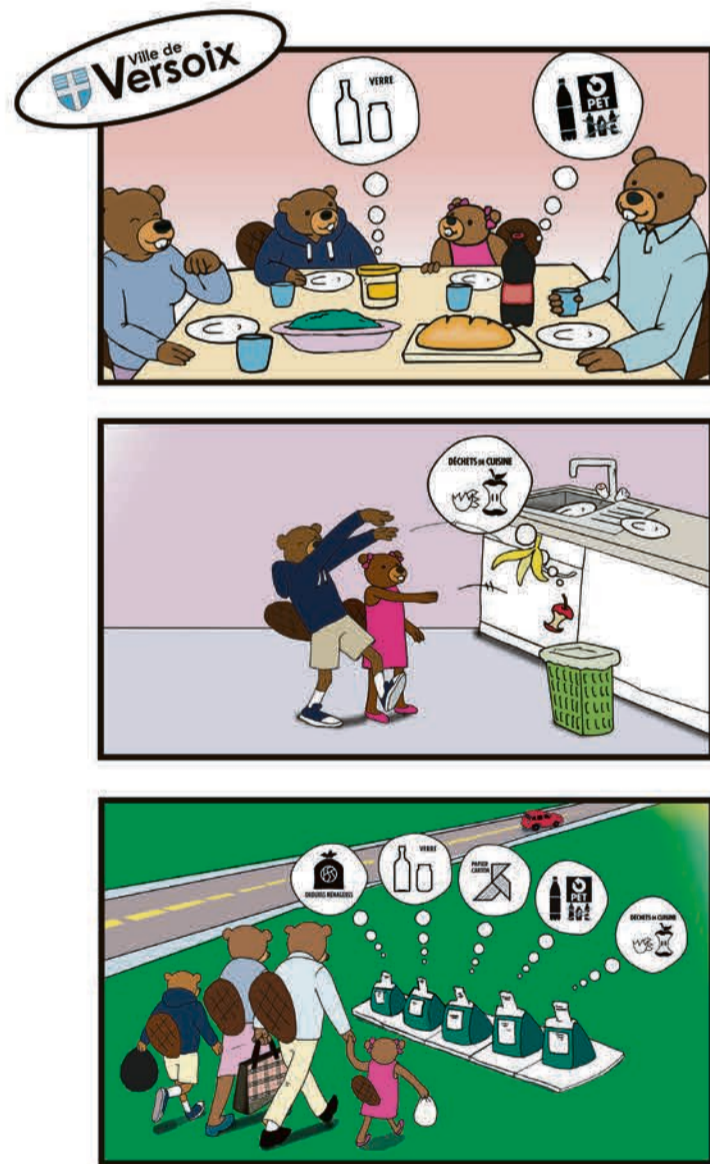
« Nous concrétisons la volonté des habitants de ne plus voir de voitures ventouses sur des places qui devraient être accessibles aux habitants » explique Cédric Lambert, Maire de Versoix, qui ajoute que « dès le 1er septembre, l'ensemble du dispositif sera fonctionnel et que les voitures sans macarons devront respecter la durée limite, faute de quoi elles seront amendées ».

Avant cette date du 1er septembre, de nouveaux marquages et horodateurs seront installés durant l'été, période favorable, qui permet une mise en place progressive. Une lettre d'information sera envoyée à tous les ménages versoisiens par la Fondation des parkings, laquelle gère la délivrance des macarons. Quant au prix, il est de 200 CHF pour les habitants et de 400 CHF pour les sociétés. Les conditions d'obtention sont à lire sur le site de la Mairie.



Une permanence d'information aura lieu le 21 juin de 13h30 à 16h30 dans les locaux de la Police municipale, (Rampe de la Gare 2-4) www.geneve-parking.ch

UN NOUVEAU POINT DE COLLECTE DES DÉCHETS À LA PELOTIÈRE



En septembre dernier, le canton de Genève lançait sa campagne cantonale pour la collecte des déchets de cuisine. Lui emboîtant le pas, la ville de Versoix a procédé à l'installation de nouveaux points de collecte équipés de conteneurs enterrés depuis plusieurs mois sur le territoire communal.

Après le Centre Voirie (sis route de Saint-Loup 14) et les Colombières, c'est le quartier de la Pelotière qui a accueilli, il y a quelques semaines, des conteneurs enterrés permettant de collecter l'ensemble des déchets de ce quartier dont les déchets de cuisine.

« Valoriser le tri des déchets est l'un des enjeux majeurs du développement durable, dit Ornella Enhas, Conseillère administrative. Implanter des points de collecte destinés aux ordures ménagères et aux déchets de cuisine, informer la population et proposer des solutions concrètes sont les outils adéquats pour accompagner chaque habitant dans ce changement crucial ».

Afin d'accompagner les kits d'utilisation de la « P'tite poubelle verte » (déchets de cuisine) distribués à cette même occasion et de rappeler les règles générales en matière de recyclage, la ville de Versoix a fait appel aux talents d'un jeune graphiste habitant de la Pelotière afin de mettre en

scène les recommandations en matière de recyclage (voir ci-contre).

En début d'année, la commune a mis en place des séances d'information autour du compostage afin de sensibiliser la population à cette optique d'avenir en termes de développement durable. Grâce au succès de cette démarche, des ateliers citoyens sont organisés pour permettre à tout à chacun d'apprendre à trier ses déchets de cuisine et à produire son propre compost.

A court terme, le taux de recyclage du canton de Genève devra atteindre 50%. Dans le cas contraire, l'année 2018 verra l'arrivée d'une taxe au sac. Pour atteindre cet objectif d'ici fin 2017, il faudra collecter un maximum de déchets de cuisine sachant que ceux-ci représentent un tiers des ordures ménagères.

Le kit de la « P'tite poubelle verte » est disponible à la Quincaillerie Bardet (Rue des Moulins 43 à Versoix). À partir du jeudi 1er juin, et ce jusqu'à la fin de l'année 2017, 15 sacs biodégradables, à la fois, seront à disposition des habitants de Versoix à la Quincaillerie Bardet à la réception de la Mairie.

Plus d'informations sur www.versoix.ch

PLACE DU BOURG

Une séance d'information publique s'est tenue mercredi 17 mai afin de lancer le processus de concertation concernant l'avenir de la Place du Bourg.

Dans le cadre de cette première rencontre « Place du bourg. Un projet pour l'avenir », des habitants et des commerçants de la Place, ainsi que toutes les personnes intéressées, ont pu assister à une séance articulée autour de plusieurs présentations. Histoire du lieu, projet partiellement mis en place et ouvert aux suggestions et questions de l'assemblée étaient au programme de la soirée. Une quarantaine de personnes ont manifesté leur intention de s'impliquer dans le projet par le biais des ateliers organisés de juin à septembre.

Informations à venir sur www.versoix.ch

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE DES COMPTES 2016 POSITIFS

Avec un excédent de recettes d'un million de francs, les comptes sont favorables et permettent d'attester la pertinence du taux de centimes additionnels à 45,5.

200'000 CHF d'économies sur les dépenses et 788'000 CHF de recettes en plus, c'est le résultat du compte de fonctionnement. Il permet, pour la treizième année consécutive, au Conseil administratif de présenter un résultat favorable. Les économies sont réalisées dans les achats de biens et services, principalement, alors que les revenus des impôts sont supérieurs au montant prévu dans le budget. Le ménage courant de la ville de Versoix est donc

largement positif et permet de financer une partie des travaux entrepris.

Au chapitre des investissements, Versoix dépense 11,6 millions de francs en 2016. La majorité de ces placements est financée par les excédents de recettes et les amortissements, mais la ville doit encore emprunter 4,5 millions de CHF. Ce sont dans la majorité des cas des travaux d'infrastructure, qui améliorent la qualité de vie de la population.

Patrick Malek-Asghar, le Conseiller administratif en charge des Finances, n'a pas caché sa satisfaction de voir le Conseil municipal approuver ces comptes à l'unanimité.

Communiqué de presse conjoint du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture et de la commune de Versoix

Réaménagement de la route de Suisse : une nouvelle voie pour Versoix

Lundi 8 mai 2017, le département de l'environnement des transports et de l'agriculture (DETA) et la commune de Versoix ont rendu public le projet de requalification de la route de Suisse à Versoix, dont les travaux vont durer trois ans. La transformation de la route de Suisse va permettre de pacifier le trafic automobile au cœur de Versoix, d'aménager des pistes cyclables en continu sur la majorité de la route et des espaces de qualité pour les piétons. Ce projet s'inscrit parfaitement dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée, plébiscitée par les Genevois en juin 2016.

L'état général de la chaussée de la route de Suisse s'est considérablement dégradé durant ces dernières années : il ne correspond plus aux standards d'un axe du réseau routier primaire et, surtout, ne garantit pas un niveau de

sécurité satisfaisant pour l'ensemble des usagers, en particulier pour les piétons et les cyclistes. Ainsi, la requalification de cet axe majeur d'entrée dans le canton va permettre une meilleure répartition des espaces pour chaque mode de déplacement, en intégrant des aménagements spécifiques pour la mobilité douce. En effet, l'axe route de Lausanne-route de Suisse est identifié comme axe prioritaire dans le plan directeur de la mobilité douce (PDMD).

« Ce projet s'inscrit parfaitement dans la mise en œuvre de la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée plébiscitée par près de 68% des Genevois en juin 2016, qui mentionne expressément la nécessité d'aménager neuf pénétrantes multimodales à Genève, parmi lesquelles celle de Versoix sur la route de Suisse. De plus, la loi prévoit de maîtriser le trafic de transit sur les axes primaires et secondaires traversant les localités, dans le respect des conditions prescrites par le droit fédéral. Ainsi, le trafic pendulaire traversant Versoix sera bientôt pacifié et sécurisé en conformité avec la loi » a souligné M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat chargé du DETA.

Conduit par la direction générale du génie civil (DGGC), le projet a été développé avec la commune de

Versoix, qui participe aux travaux de transformation de la route de Suisse et profite de cet important chantier pour réaménager certaines de ses infrastructures. Faisant partie des routes cantonales identifiées dans le Plan des mesures d'assainissement du bruit routier, la route de Suisse bénéficiera de plus d'un revêtement phono-absorbant.

La réfection de la chaussée permettra, entre autres, de remplacer les réseaux électriques passant sous la route en collaboration avec les Services industriels de Genève. A terme, une dizaine de places de parking supplémentaires seront créées avec le remplacement des places en épi par des places longitudinales.

Le DETA a déposé en juin 2015 le projet de loi PL 11691 pour un crédit d'investissement de CHF 24'800'00, adopté par le Grand Conseil le 2 juin 2016. Ce projet correspond à la mesure 38 du plan d'action du réseau routier (PARR) 2015-2018 validé par le Conseil d'Etat le 23 mars 2016 et la mesure 1.1 du plan d'action de la mobilité douce (PAMD) 2015-2018 voté par le Grand Conseil le 27 janvier 2017 et adopté par le Conseil d'Etat le 29 mars 2017. La requalification de la route de Suisse (première étape) fait en outre l'objet d'une des mesures du projet

d'agglomération subventionnées par la Confédération.

Mme Ornella Enhas, maire de Versoix, s'est dite confiante à l'aube de ces transformations : « Dès le début du projet, une excellente collaboration a été trouvée avec l'Etat de Genève, avec qui nous travaillons en bonne harmonie. Par ailleurs, les communes environnantes tant genevoises que vaudoises ont également pris part aux séances afin d'être informées et entendues. Dans le cadre des chantiers parallèles, la ville de Versoix associe les habitants et les commerçants dans une démarche de concertation avec pour objectif la valorisation de sites historiques de la commune ».

Ainsi, le réaménagement de la place du Bourg fait l'objet d'une ouverture au public dès le 17 mai. Les Anciens Bains, lieu cher aux Versois, profiteront

d'une transformation visant à renforcer l'attractivité de cet espace public. L'Ancienne préfecture (en bordure de la route de Suisse) bénéficiera d'un remodelage extérieur et intérieur et verra la création d'un restaurant scolaire en prévision des besoins de la population versoisienne. De plus, un espace sera dédié aux associations de la commune et à leurs activités.

Des projets que la commune de Versoix coordonne au mieux pour minimiser les perturbations et offrir un paysage urbanistique de qualité et des structures adéquates à l'ensemble de la population.



Restriction de circulation durant les travaux

Durant la première des quatre phases du chantier, d'une durée de 6 mois, le trafic à double sens sera maintenu sur la route de Suisse et la vitesse limitée à 30 km/h. Durant les phases suivantes, la route de Suisse sera mise en sens unique avec des itinéraires de déviation. Le sens de circulation Genève-Vaud est maintenu durant toute la durée du chantier.

Des fiches Info Mobilité seront diffusées à chaque étape du chantier.

Elles peuvent être consultées numériquement aux adresses suivantes:

www.ge.ch/avis-de-travaux

www.facebook.com/getransports

www.twitter.com/GE_transports

Lien vers les annexes :

<https://we.tl/9ctz6r5VEw>

Pour tout complément d'information

• **DETA : M. Christian Gorce**, directeur des ponts et chaussées, direction générale du génie civil christian.gorce@etat.ge.ch T. + 41 22 546 63 20

• **Commune de Versoix M. Christophe Kobler**, chef de service de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports, c.kobler@versoix.ch Tél.: + 41 22 775 66 31

Le courrier des lecteurs

Le 8 mai dernier, nous sommes nombreux à avoir assisté à la présentation des travaux qui affecteront notre commune pendant 3 ans.

Bien que cette présentation se soit bien déroulée, je pense partager un sentiment très mitigé au sujet des réponses qui nous ont été fournies.

Voici donc mon point-de-vue sur cette réunion et son contenu.

Les habitants de Versoix sont inquiets, et ils peuvent l'être, de manière légitime.

Bien que ce projet d'envergure soit enfin sur le point d'aboutir, il apparaît que de nombreuses questions en suspens – pour ne pas parler de problématiques – ne sont de loin pas résolues.

Les Versois et autres voisins communaux présents lors de cette présentation ont obtenu quelques réponses générales concernant le déroulement des travaux, prévus sur plus de trois ans (!!!).

Il ressort en particulier que le plan de gestion du trafic sera adapté au cas par cas, en fonction des résultats du panneautage et des déviations suggérées aux usagers de la route pendant toute la période des travaux. Dans les mois à venir, les habitants de toute la partie supérieure aux rails de chemin de fer doivent à juste titre s'inquiéter d'un envahissement automobile. Même sentiment d'inquiétude et d'incompréhension concernant la déviation par

la route de l'Etraz, proposée pendant les étapes 2 à 4 de ces travaux. L'assemblée présente a clairement fait remarquer qu'un détour pareil – pour information le trajet complet fait 7km, soit presque autant que la distance Versoix-Genève – pour quelques centaines de mètres n'enchantait personne au sein des habitants, certains exprimant déjà leur désaccord.

Pour nous expliquer à quelle sauce nous allions être mangés, nous avons eu droit à moult images de synthèses, parfois totalement irréalistes (notamment celle censée représenter le tronçon de route devant la Coop, j'en ris encore) ou simplement idéalisées, à quelques plans de situations nous expliquant les avantages dont nous allons pouvoir bénéficier en terme de qualité d'aménagements futurs. Soit. Que nos élus en soient remerciés ici.

Malheureusement, l'assemblée présente fut bien obligée de constater que cette présentation avait laquelle elle a été conviée n'a pas réellement répondu à leurs attentes. Sans vouloir passer pour un éternel insatisfait, il me semble que le nombre de réponses claires et satisfaisantes, fournies par les délégués de la DGGC, Messieurs Gorce et Joseph, a laissé pas mal de participants pour le moins dubitatifs. Sans parler de l'absence du seul représentant du canton (!) semble-t-il capable de nous expliquer clairement les dispositifs prévus.

Il semble que la nouvelle loi

sur la mobilité prévoit de maîtriser le trafic de transit sur les axes principaux. Je fais peut-être erreur, mais pour moi, la réfection de ce tronçon de route, bien que souhaité et attendu depuis de nombreuses années, ne permettra rien de mieux qu'à la mise en place de l'accès à l'autoroute, prévue pour on ne sait quand et qui est gérée au niveau fédéral, donc n'ayant rien à voir avec ce chantier. Monsieur Barthassat nous parle de « pacification du transit » et de « pénétrante multimodale », mais nous présente un projet ficelé sans consultation préalable des habitants, ce qui a été relevé par un membre de l'assemblée présente. Bien que je comprenne qu'il est très difficile de contenter tout le monde, il nous eût été agréable (pour paraphraser un célèbre avocat genevois) de se sentir investis et concernés au préalable, par exemple dès le mois d'octobre passé, date à laquelle est paru un petit article relatif aux travaux sur le site internet de notre commune. Ceci aurait certainement évité – bien que rien ne soit perdu – quelques couacs de conception. Je veux parler ici de la piste cyclable que l'on nous présente comme parfaite et sécurisée, alors qu'elle ne l'est en rien et est conçue à l'image de certains aménagements dangereux et illogiques que l'on peut déjà trouver en ville de Genève. J'ai personnellement relevé la totale aberration que constitue une piste cyclable morcelée, parsemée de coupures alors que la solution est à deux pas et existe déjà dans sa plus grande partie.

Je suis d'autant plus surpris de cet aménagement (que j'espère modifiable avant le début des travaux sur cette section) que Monsieur Richard, membre du conseil municipal de Versoix l'avait déjà relevé lors de la séance communale de décembre dernier, en ces termes : « Ce projet est absurde et dangereux et il est indispensable que la Commune de Versoix fasse preuve de beaucoup d'influence

auprès du canton afin de trouver une solution pour que ce concept de mobilité douce prévu sur 2 kilomètres et demi ne soit pas interrompu sur 20 mètres en raison d'une mauvaise gestion du pont sur la Versoix. » Monsieur Kummer, également membre du CM a poursuivi en exprimant ceci : « J'estime que la solution retenue est relativement dangereuse (route-cyclistes-piétons) et peut engendrer souvent quelques frayeurs aux cyclistes avec les automobiles débouchant sur les pistes cyclables sans regarder (par exemple à Bellevue). Je relèverai pour ma part que l'époque est aux vélos électriques, circulant entre 25 et 45 km/h et que sur une piste cyclable côtoyant des piétons, on ne peut pas vraiment parler de sécurité.

Suite à ma remarque concernant cette stupidité, j'ai proposé que l'on fasse passer les cyclistes sur le chemin Vandelle, nouvellement transformé en zone mixte 20 km/h, pour les faire ressortir au niveau de l'usine Favarger, descendre vers le pont piéton situé sous la nouvelle Migros, qu'il suffirait d'aménager légèrement, ceci permettant

à peu de frais de rejoindre la piste cyclable existante à cet endroit et qui sert parfois de parking sauvage, ladite piste n'étant pas utilisée actuellement. Ceci permettrait de maintenir une piste cyclable continue en direction de Lausanne, en totale sécurité.

Monsieur Gorce (DGGC), visiblement emprunté par ma suggestion, m'a alors répondu que les cyclistes préféreraient le trajet le plus direct, ce qui est vrai. Suite à cette réponse, je me suis demandé si cette déviation rallongeait fortement le trajet cycliste. J'ai donc mesuré : Ma proposition rallonge le trajet de... 120 mètres ! Je suggère donc fortement à nos experts, tant communaux que cantonaux, de se concerter à nouveau afin de reconsidérer leur projet, permettant par là-même d'améliorer la sécurité routière et d'effectuer quelques substantielles économies financières.

Madame Ehnas nous annonce que différentes rencontres seront prévues avec les habitants, au cours de l'avancée des travaux, qu'une page internet d'information www.versoix-travaux.ch va être créée, ainsi qu'une page Facebook et/ou Twitter et que l'ancienne maison Buffat, rachetée par la commune, va servir de lieu central d'information. Fort bien. Seul bémol, les travaux commencent, le site est inaccessible à ce jour, la maison Buffat n'est pas prête et la page Facebook n'existe pas. Il me semble que tout cela manque de timing ce qui me ramène tout naturellement à

citer Monsieur Leiser, membre du conseil municipal de Versoix, qui s'inquiétait déjà en décembre 2016 du fait qu'au niveau communal il n'y ait pas de plans permettant de se positionner sur l'acceptation de cet énorme crédit. Il considérait, je cite : « primordial de reprendre en détail les points importants relatifs à ce dossier qui concerne une autorisation de démarrer un chantier en partenariat avec le canton. Je regrette par ailleurs l'absence de débats techniques et considère que le CM va voter ce soir plus de Frs. 9'000'000.- sans savoir précisément à quoi cette somme va être consacrée ! S'agissant des mesures d'accompagnement liées aux déviations, je souligne la nécessité d'inciter la population au covoiturage et suggère de contacter les CFF pour que soient prévus des trains à deux étages pour absorber un surplus de passagers. » Cette dernière proposition a peut-être été proposée aux CFF, mais nous n'en avons rien su lors de cette présentation.

En guise de conclusion, je tiens à souligner que ce long message n'a absolument pas pour but de dénigrer le travail effectué par nos élus. Je suis totalement conscient de la grande difficulté de s'attaquer à un tel projet et je le soutiens. Je souhaite simplement attirer leur attention sur des points très litigieux, avant qu'ils ne deviennent des catastrophes ou des ratages complets.

Avec toute ma considération,

Stéphane Conus, Versoix.

Au Conseil municipal du 15 mai



Au Conseil municipal, le clivage droite/gauche est on ne peut plus clair

Le soleil perçait encore à travers les fenêtres de la maison du Charron lorsque la séance de mai du Conseil municipal versoisien fut ouverte par le président, Bernard Levrat (PDC).

Durant les deux heures trente qui ont suivi, un crédit pour le Service de la Gérance a été adopté, un nouveau bureau du Conseil municipal a été élu, les comptes 2016 des principales fondations de la commune ont été validés, et ceux de la ville de Versoix également après quelques prises de positions partisanes.

Communications, rotation, élection

Comme de coutume, la séance a débuté par une série de communications émanant du Conseil administratif.

Mme Ornella Enhas (PS), maire, s'est félicitée de la fin des travaux au Mail Voltaire et des dernières touches apportées au chemin de l'Ancien Péage. Elle a relevé l'initiative de « Pro Vélo Genève »

qui organisera, le dimanche 11 juin, un événement autour des usages du vélo sur route, gratuit pour les versoisiens.

Aussi, la fin de son mandat de maire approchant (il dure un an, est tournant entre les trois membres du Conseil administratif, change en juin de chaque année), Mme Enhas en a profité pour faire le bilan d'une année « riche en émotion » inscrite dans une période où la « patience et la constance de l'engagement furent récompensés par une réorganisation de l'administration, qui concrétise la réalisation d'une administration performante et à l'écoute de la population. ».

En juin de cette année, suivant la règle M. Lambert deviendra maire, M. Malek-Asghar sera vice-maire et Mme Enhas simple Conseillère administrative.

Outre les félicitations qu'il a adressé à Mme Enhas, M. Lambert (PDC, vice-maire) a limité ses communications à des rappels de calendrier. La date la plus importante émanant de sa prise de parole est celle du 6 juin : ce jour-là se tiendra un atelier à destination des commerçants

de la place du Bourg, dont la rénovation est à l'agenda.

Le bureau du Conseil municipal fait également l'objet de changements annuels : en fin de séance, M. Angelo (MCG) en a été élu président et M. Kummer vice-président.

Si ces deux postes ont été remplis tacitement, le troisième (secrétaire) a fait l'objet d'une compétition. Le PLR y a présenté M. Sidler (PLR), tandis que M. Sudan (indépendant, ex-PLR) s'est présenté lui-même. À 5 voix contre 18, M. Sudan n'a pas réussi à renverser l'habituel tournus des principaux partis.

La prochaine sérénade au maire, marquant la nomination du nouveau maire et l'élection du nouveau président du Bureau du Conseil municipal, aura lieu le mardi 13 juin au parc de la mairie.

Comptes 2016 : chacun dans son rôle

Depuis leur présentation le mois dernier, les comptes 2016 de Versoix n'ont pas changé : le total des charges y est de 37,9 millions, celui des recettes

pointe à 39 millions, laissant un excédant d'1,1 million environ.

Du côté des investissements extra-budgétaires, ils se montent à 10 millions, dont 4,5 sont en insuffisance de financement (donc comblés par des emprunts).

Les débats ont suivi l'habituelle séparation entre gauche et droite : les uns prônant plus de dépenses face à des comptes au beau fixe (dont MM. Richard, Jaussi et Kummer, Verts), les autres défendant la prudence et la responsabilité, et ce jusqu'à dénoncer, comme l'a fait M. Marquis (PLR), « d'autres partis qui ont plein d'idées pour dépenser l'argent, y compris plus que ce que l'on récupérera ». Le ton est posé.

Même si nous ne sommes pas en mesure d'assister aux séances des commissions, il est à parier que les débats autour du prochain budget qui s'y tiendront seront animés.

Quoi qu'il en soit, les comptes 2016

et les crédits budgétaires supplémentaires rattachés ont été acceptés à l'unanimité. Quant aux fondations EVE (Petite Enfance) et Bon-séjour, leurs comptes ont également été validés rapidement, sans trop de débats.

Enfin, le Conseil municipal a également validé pour 474'800 CHF de crédits à destination du Service de la Gérance (divers travaux d'entretiens des bâtiments communaux) et accepté une double résolution relative au plan directeur cantonal 2030 (plan qui

recouvre la conformité de l'aménagement du territoire aux directives fédérales introduites en 2014 ; beaucoup de charabia concernant des modifications de long terme, que nous aurons le temps de détailler dans le futur).

En bref, cette séance fut particulièrement chargée.

Texte et photo : Yann Rieder



Les comptes 2016

La comparaison

Tout d'abord présentés en avril, les comptes 2016 de la commune de Versoix ont été validés par le Conseil municipal lors de sa séance de mai. À cette occasion, un récapitulatif complet a été transmis aux élus ainsi qu'à la presse. Nous nous en faisons l'écho en analysant les principales données, graphiques à l'appui.

Un bilan (toujours) positif

Dans son introduction, le Conseil administratif se félicite de la gestion financière de Versoix : « ... pour la treizième

année consécutive, le compte de fonctionnement communal boucle sur un résultat positif. ». Tellement positif que l'excédent se monte, pour l'année 2016, à pas moins de 1'119'978 CHF, soit douze fois l'excédent de l'exercice 2015.

La comparaison avec le budget 2016 est également flatteuse. Celui-ci prévoyait également un excédent, mais ce dernier ne se montait alors qu'à 130'648 CHF. Une petite misère !

Côté charges : pas de bouleversement

Au total, les dépenses sont

de 37'920'048 CHF, en augmentation d'environ 320'000 CHF sur un an. Par rapport à ce qui était prévu dans le budget original, on compte environ 201'000 CHF de baisses de charges.

Le secteur ayant le plus contribué à cette économie imprévue est celui de la protection et de l'aménagement de l'environnement, avec 179'523 CHF de charges en moins (principalement concentré sur une dépense moins importante que prévue quant au traitement des déchets par le canton).

Côté revenus : le grand bond

C'est avec un gain de 39'040'026 CHF que Versoix a pu (confortablement) équilibrer ses comptes pour 2016, ce qui revient à une spectaculaire augmentation de plus d'1,3 millions de francs sur un an. Et si le budget avait bien prévu une belle augmentation des revenus, elle était nettement plus prudente : seulement 670'000 CHF.

On pourrait s'attendre à ce que l'apport direct des contribuables (le bien nommé secteur

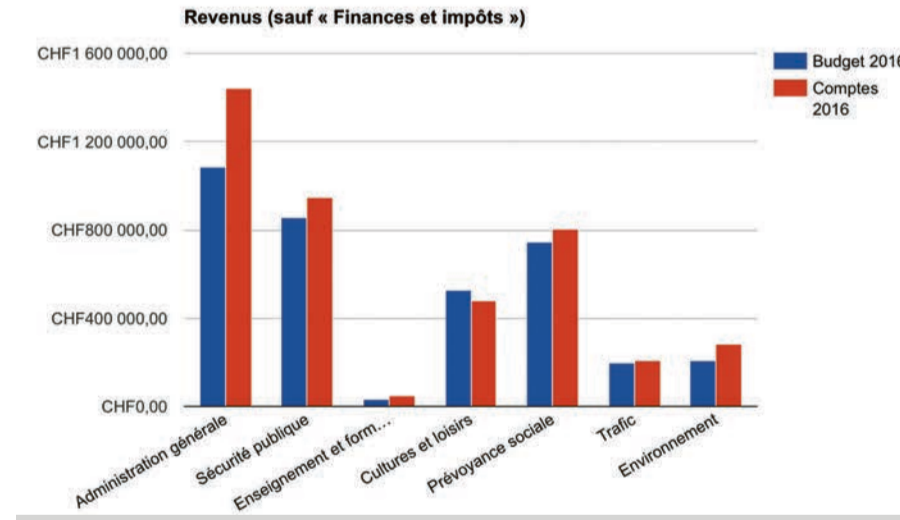
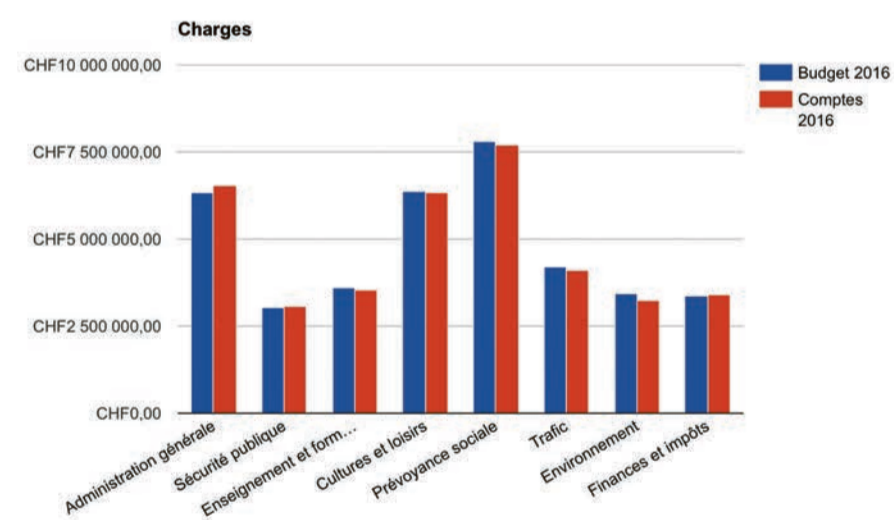
« Finances et impôts ») soit le plus grand contributeur à cette différence entre prévision et bilan. Que nenni, chers lecteurs, elle se fait damner le pion par... l'administration générale, avec 356'515 CHF de revenus supplémentaires ! Vu de plus près, ce bénéfice surprise est en bonne partie l'oeuvre des immeubles faisant partie du patrimoine administratif.

Pour conclure, même si le budget s'est avéré plus modeste que nécessaire, il est important de noter que la majorité des écarts constatés avec les comptes définitifs se situent en

dessous de la barre des 4%, et que seuls deux secteurs (celui de l'administration générale et celui de l'enseignement & formation) ont vu leur revenu dramatiquement changer entre le budget et les comptes (respectivement de 24% et de 32% de plus).

Texte et graphiques : Yann Rieder

Note : le secteur « Finances et impôts » a été exclu du graphique « Revenus » afin de le rendre lisible. En effet, la ligne « Finances et impôts » représentent 89,2% des revenus à elle toute seule.



Brève

Brèves

Brèves

Brèves

Marché aux puces du CNV

La saison est bel et bien lancée

Le CNV ouvrait ses portes au grand public le dimanche 7 mai, pour l'annuel puce nautique où membres, marchands ou simples curieux venaient faire de belles affaires dans le cadre idyllique que propose Port-Choisel.

Une dizaine de stands proposaient de nombreux outillages maritimes tels des bouées, cordes, grappins ou des ancres pour ne citer que les plus connus. L'occasion également

d'inaugurer la terrasse du restaurant et la splendide buvette remise à neuf avant l'été.

Un moment convivial et la population versoisienne est venue en nombre participer à ces puces nautiques.

Los Pepitos, une splendide guggenmusik dans laquelle jouait le secrétaire du CNV, Helena Zanelli ont animé cette journée.

Le Président du CNV, Richard Roland-Martin est également ravi par le succès qu'a rencontré l'événement « Les puces nautiques sont une tradition

pour le CNV, elles représentent un peu le début de saison. L'opportunité de rencontrer les membres du club après la pause hivernale et la population versoisienne, les amoureux du lac. Pour beaucoup c'est l'occasion de présenter sur leur plateau de marché, tout le matériel qu'ils ont stocké depuis un certains temps... donc une chance pour certains et une affaire pour d'autres » conclut un Président impatient de faire naviguer ses bateaux tout au long de l'été.

Julien Payot

Développement durable

Le vendredi 12 mai, la mairie de Bellevue a organisé, avec l'école de Bellevue, la crèche, les Ticoquins et le CMP de Valavran, une « journée des enfants » autour du développement durable avec une multitude d'activités (le matin pour les plus petits et toute la journée pour les grands) : ateliers avec des

naturalistes, des biologistes autour de la nature et de sa protection ; visite du centre du village (hôtels à insectes, nichoirs divers,...) ; animations autour du tri des déchets ; carrousels sans électricité ; lectures et questionnaires à la bibliothèque autour du nouveau rayonnement développement durable ; repas de midi tous

ensemble,...

etc. Cette journée des enfants est une introduction à Festibel 2017, fête du développement durable organisée par les associations communales et les habitants volontaires les 10 et 11 juin au centre du village. Festivités auxquelles nous espérons vous compter nombreux !





FC Versoix

REPAS DE SOUTIEN du FC VERSOIX



Le FC Versoix a eu le plaisir d'organiser son traditionnel Repas de Soutien ce vendredi 19 Mai sous le chapiteau installé au Centre Sportif de Versoix. Bien sûr, cela n'a pas la même notoriété que la fameuse choucroute valaisanne, mais la fameuse charbonnade préparée par le Restaurant de Mont-Fleury attire année après année de plus en plus de fidèles de tout le canton et c'est plus de 200 participants qui se sont retrouvés pour fêter :

- La Promotion déjà acquise de sa 1ère équipe qui va ainsi rejoindre la 2ème

ligue pour le 90ème anniversaire du club.

- Les 3 qualifications pour les finales de Coupe Genevoise, Juniors C garçons, Juniors C filles et Actives féminines.

- La reconnaissance de la qualité du travail fourni au sein du club, lui qui vient de recevoir brillamment le label de qualité délivré par le canton au travers de l'AGS (Association Genevoise des Sports). Une première, et félicitations à David Buhler qui était en charge du dossier.

Ce repas de soutien est une des manifestations phare du club, il permet

de réunir sponsors, soutiens divers, supporters, administration communale et divers actifs du club.

Il est indispensable à la bonne marche financière du club et est organisé chaque année de main de maître par Pierre-Alain Grenier.

Son succès, l'atmosphère conviviale qui y règne ont eu raison des interrogations atmosphériques du début de journée et certains joyeux lurons ont quitté les lieux à près de 21h00, jurant de revenir déjà l'année prochaine.

Nos autorités politiques ont également tenu à être présentes et à marquer leur soutien à notre club, en relevant l'importance du travail bénévole, la satisfaction d'observer le développement du football féminin et les succès sportifs de nos équipes. Mesdames Emery-Torracinta, conseillère d'Etat et Enhas, maire de Versoix ont participé à cette fête avec un plaisir non-dissimulé.

Sans oublier de relever les présences de Tadesse Abraham, Champion d'Europe du Marathon et de Alan Roura, Marin Versoisien, magnifique 12ème du Vendée Globe.

David Buhler



VERSOIX PROMU en 2ème Ligue

Très heureux !

3 ans après sa malheureuse relégation, notre 1ère équipe retrouve l'élite du football cantonal, la 2ème ligue.

En effet suite à deux secondes places de l'équipe entraînée par Patrick Terrier, qui s'était attaché tout d'abord à reconstruire un groupe avec une âme, à stopper l'hémorragie et à faire revenir de nombreux joueurs Versoisien de souches qui s'étaient exilés dans d'autres clubs, afin de construire un groupe compétitif. Le nouvel homme fort de l'équipe, Samuel Singarella, accompagné de Bernard Ditzoff et Matteo Ianni (deux Versoisien purs souches), a profité de ce travail de fond pour apporter sa touche personnelle (3-4 nouveaux joueurs), corriger certains

petits détails qui avaient pénalisés l'équipe la saison passée et qui ont permis de passer à l'échelon supérieur et d'amener le club après 3 ans de travail sérieux à fêter et retrouver une place dans le football genevois correspondante à son statut.

L'équipe à une journée de la fin est encore invaincue en championnat, 16 victoires et 5 matchs nuls, meilleure attaque, meilleure défense. Elle joue un football de qualité avec de nombreux joueurs qui ont côtoyés les ligues supérieures.

Le sérieux et le spectacle de ce football offensif ont séduit le public et les supporters, et c'est devant près de 700 spectateurs qu'à 3 journées de la fin avec 10 points d'avance, elle a pu laisser

exploser sa joie et la satisfaction du devoir accompli, un travail fait et bien fait.

Après avoir été éliminée aux penaltys en 1/2 finale de coupe genevoise par le FC Vernier (2ème ligue), notre 1ère équipe va encore disputer un match honorifique contre l'autre champion de groupe de 3ème Ligue, le 7 juin 2017 à Bernex à 20h00, une dernière occasion à tous les fidèles et supporters de faire la fête à nos joueurs après cette saison remarquable.

Pour cette fin de saison, il ne faut pas oublier notre 2ème équipe, qui aura joué ce dimanche 28 Mai (après avoir écrit ces lignes) un match

capital afin de participer aux barrages pour la promotion en 3ème ligue... on espère tous une bonne nouvelle et le club se réjouirait de fêter une seconde promotion.

Ni oublier nos filles Juniors B qui sont parties pour terminer championnes romandes ou les 3 finalistes de coupe genevoise, nos Juniors C garçons, Juniors C filles (les deux en FINALES le 10 Juin 2017) et Actives féminines (FINALE le 31 Mai 2017).

Il risque d'y avoir d'autres bouteilles de champagnes à ouvrir pour ce 90ème anniversaire.

David Buhler



PUBLICITE

Buffet asiatique à volonté

tous les dimanches à midi
28.80 fr par personne

entrées
(soupe + salade + assortiments froids, vapeur, frits)
plats et desserts



Restaurant Hong-Moon
Route de Sauvigny 1, 1290 Versoix
Tel: 022 755 19 26



Club nautique de Versoix

De notre correspondant
Julien Payot



Une école de vie

Club emblématique sur la commune de Versoix depuis 55 années, le Club Nautique de Versoix (CNV) navigue en eaux claires, grâce au travail du président Roland-Richard Martin avec l'aide de tous les comités et ses nombreux bénévoles, sans qui rien n'aurait été possible. De bon augure avant ce nouvel été qui s'annonce riche en activités, mille marins et nœuds.

Créé en 1962 sur les rives versoisiennes de Port-Choiseul, le CNV est un acteur sportif majeur sur la commune et sa région. Il dénombre près de 650 membres actifs répartis dans les trois sections proposées et développées par le club : la voile, le ski nautique et le bateau à moteur (yoles incluses) animation et gestion. Pas moins d'un millier d'enfants prend part aux écoles de voile et de ski nautique durant l'été, pour près de 100 adultes. Le CNV est également

en partenariat avec Andigloss (sport handicap) pour personnes à mobilité réduite, qui compte 25 personnes, avec des structures de qualités.

Sur l'année, le club nautique atteint une fréquentation de 5'000 personnes, acteurs et visiteurs. Un véritable succès du côté des loisirs proposés. C'est le cas aussi pour les groupes de compétiteurs versoisiens, où près de vingt-cinq motivés, récoltent de beaux résultats tant

sur le plan national qu'international, à l'image de Romuald Hauser, pur cru du CNV, qui est rentré des J.O de Rio avec des résultats exceptionnels.

Le CNV est donc capable d'accueillir bon nombre d'amateurs du monde maritime, grâce en l'occurrence au travail acharné de ces volontaires, qui donnent sans compter. De plus, le CNV c'est aussi une flotte tout à fait surprenante : 50 bateaux à voiles, 10 bateaux à

moteur, 3 bateaux de ski nautique, pour un total d'env. 70 embarcations pour tous les styles de navigations proposés. « Le Belvédère » est l'hôte de ces bateaux depuis son inauguration en 2012, le bâtiment appartient à la commune de Versoix et fait aussi office de tour de contrôle des sorties sur le lac Léman. La structure robuste et l'organisation millimétrée du CNV sont les raisons de sa reconnaissance.

Zoom sur les sections



La voile

Le cadre unique dans lequel évolue le club nautique donne la chance au CNV de prospérer en toute quiétude. Sa section voile connaît pareil sentiment avec des camps toujours plus appréciés du printemps à l'automne, drainant pas moins de 1000 enfants impatients de naviguer avec les moniteurs de qualités du club. Pour encadrer les activités, Patrick Demuylder président voile avec Benoit Deutsch, chef de base de la voile versoisienne, peuvent compter sur un groupe de moniteurs issus du CNV et formés en interne. Des formateurs « Versoix made »,

dont le président Roland-Richard Martin est fier « On a réussi quelque chose avec nos moniteurs, qui étaient tous des enfants ayant fait leur gamme dans l'école de voile et qui aujourd'hui transmettent l'esprit du CNV : naviguer et donner du plaisir à tous » lâche-t-il tout sourire. Le groupe de compétiteurs versoisiens a été comme à son habitude, très actif et productif, tant en Suisse qu'en Europe. Une autre fierté dont le président peut bien se targuer, c'est l'ouverture du CNV envers les acteurs multiples du bassin lémanique.

De nombreux partenariats permettent au club d'organiser des cours de voile ou régates comme avec les membres du Yacht Club du Cern et aussi le Collège du Léman, qui a inscrit la voile dans ses activités scolaires. Ces partenariats voile sont primordiaux pour le CNV, car ils permettent de réunir les autres acteurs de port Choiseul en donnant aux membres des différentes associations l'accès à des offres multiples et variées. Le CNV est toujours à la recherche de bénévoles lors de régates ou de compétitions.

Le ski nautique

La section ski a vu le jour en 1984, et n'a cessé de promouvoir de jeunes talents, de plus en plus nombreux. Aujourd'hui, le club compte quatre détenteurs de la carte estampillée « Swiss Olympic » (une des plus hautes distinctions sportives de Suisse), plusieurs sélections aux championnats d'Europe, des dizaines de médailles aux championnats de Suisse et plusieurs titres de champions genevois. D'autre part, les excellents taux de fréquentation des stages proposés par le CNV montre un réel engouement populaire, que le club a pris en considération en améliorant encore son offre afin que le recrutement des perles susceptibles de rejoindre les rangs du président de la section ski, Frédéric Dupanloup augmente.

Un président qui se débat encore pour obtenir son autorisation dans le projet « Fera », entamé depuis

quelques années. Projet visant à créer une zone de ski nautique avec un slalom aux alentours de Port-Choiseul, mais le projet a été freiné par les autorités cantonales.

Pas de quoi décourager Frédéric Dupanloup car avec la Capitainerie, il déposera une nouvelle demande remaniée afin de satisfaire toutes les parties dans ce dossier long mais indispensable pour le club.

Du côté des bonnes nouvelles, la section ski a reçu sa certification de centre de performance régional, délivrée par la Fédération Suisse de ski nautique et Wakeboard (FSSW). Un précieux sésame prouvant le sérieux du CNV, où 40 clubs de ski nautique nationaux étaient évalués sur des critères aussi variés que leurs infrastructures, la



qualité de leur encadrement et les qualifications de leurs entraîneurs ou encore le nombre de skieurs dans le cadre national. Parmi eux, seulement 9 clubs ont été reconnus centre de performance régional. Cette reconnaissance de la part de la FSSW et de Swiss Olympic est un pas important dans le cadre de la politique menée par la section ski, qui prouve le succès de leur ligne d'action et le sérieux du club. Les skieurs du CNV renaissent d'Afrique du Sud, où un entraînement spécifique leur avait été donné en attendant des jours meilleurs sur le Léman.



VBC Versoix

Versoix U14 est vice-champion de la Conférence Ouest de basketball (COBB)



Pour arriver en finale, les Versoisiens ont battu Sion-Hélios (62 - 50), avant d'écraser les Lions de Carouge (66 - 57). En demi-finale, ils ont dominé les Meyrinois (65 - 42) avant de s'incliner en finale de la COBB face à Fribourg Olympic Academie.

Le dimanche 7 mai, à la salle de Plantys, Vétroz, Hélios-Sion a accueilli la finale masculine COBB M14 de manière très chaleureuse.

L'équipe de Versoix a apprécié la disposition simple mais efficace du stade. Les joueurs ont fait leur entrée comme des guerriers par le tunnel, avec les supporters de Versoisiens qui scandait leur cri de guerre « Versoix !!!... Versoix !!!... Versoix !!!... » Avec des tambours, l'équipe genevoise a été épaulée jusqu'au bout. Quelle ambiance inspirante, magique et intense!

Menant 16-8 à l'issue du premier quart, Fribourg augmentait encore son avantage durant la deuxième période conclue sur le score de 45-21. Persévérants, les Versoisiens comblaient une partie de leur retard durant les troisième et quatrième quarts mais finissaient par s'incliner 61-53.

Le 8 mai 2017 le Comité directeur pour la commission formation et promotion (CSJ+Tournoi des Sélections) de Swiss Basket a approuvée les nouvelles directives de jeu de la catégorie U14. Elles sont entrent en vigueur immédiatement.

L'article 2 présente une importance particulière, qui donne totalement l'avantage aux équipes avec une plus grande base de joueurs.

« Art. 2 Remplacement des joueurs

Lorsqu'une équipe compte 10 joueurs sur la feuille de match, il n'y a pas de changement durant le premier ou le deuxième quart temps » « Pour les équipes ayant 12 joueurs inscrits changement après la 5e minute par l'un des joueurs qui n'a pas joué avant »

En conséquence, les jeunes équipes de village comme Versoix arrivent désavantagées à la finale de Cobb en raison des directives dans le Règlement de Jeu catégorie U14 de SwissBasketball (RJU14). Néanmoins, les Versoisiens sont qualifiés pour les quarts de finale du Championnat Suisse de Basketball catégorie U14!

Prochain match : quart de finale du Championnat Suisse; Versoix contre GCZ Wildcats (Zurich) à Im Birch H1, Zurich.

Sylvia Jumps-Cant
Photo (S. Sawaf)



Versoix-athlétisme

Un début de saison prometteur pour le Versoix Athlétisme

Le mois de mai est le mois des compétitions. Revenons sur les différentes performances de nos athlètes.

OPEN A VOS MARQUES 6 mai

Alors que le temps était pluvieux, froid, venteux, les athlètes de VA ont sauté, couru, lancé, (nagé) lors de cette compétition qui ouvre la saison « estivale » dans le canton de Genève. Bravo à Romane, Émilie, Chloé, Serine, Ysaline, Romane, Eleanor, Flora, Sabrina, Maeva, Katherine, Noémie, Yasmine, Jackson, William, Philip, Oscar, Antoine!



Journée sous la pluie à Genève



Meeting à Chailly sur Montreux - 6 mai

Le même temps régnait sur Montreux mais cela n'a pas empêché nos athlètes de performer en explosant leurs résultats personnels :

- Liam 14»08 PB et record genevois sur 100m haies et 9»64 PB sur 80m
- Kylian 10»02 PB 80m
- Thijs 10»21 PB 80m
- Corentin 10»33 PB 80m
- Alyssa 12»97 PB 80 m haies et 10»57 80m
- Valentine 10»57 80m
- Beatriz 13»79 SB 100m
- Yann 10»74 SB 100m

Relais Marathon Genève 7 mai

Les demi-fondeurs, Aurélien (absent sur la photo ci-dessus), Cora, Gaetan, Mano, Jacobo et Marco, ont participé pour la seconde fois au Relais marathon et ont fait une très belle 5e place! Bravo! Là aussi un travail intensif durant tout l'hiver et le camp de Pâques ont porté leur fruit.

Meeting du soir - Stade du Bout du Monde - 10 Mai

Les chronos continuent de descendre. Valentine (U16) pour son premier 150m s'impose dans la catégorie U18-Femme en 19»40.

Kylian se qualifie pour les championnats suisses jeune au triple saut avec un saut à 11m27.

Swiss Sprint - Stade du Bout du Monde - 17 mai

De superbes courses avec le retour du soleil et de la chaleur pour l'éliminatoire Swiss sprint et le meeting du soir. Une trentaine d'athlètes de VA ont participé à ces épreuves de sprint 50m U10, 60m U12 - U14, et 80m U16. 24 se sont qualifiés pour la finale qui aura lieu le 7 juin au Stade du Bout du Monde.

Dans les compétitions à venir, il y aura les Championnats Genevois organisés au Stade de la Bécassière le week end des 17 et 18 juin. Nous vous invitons à venir nombreux pour encourager tous nos jeunes athlètes et découvrir toutes les disciplines de l'Athlétisme !

Enrich your life by learning French

Many people who come to Geneva to work have English as their home language or as their work language, but do not have much experience in speaking and understanding the Swiss who are speaking French. Of course, many, but not all, Swiss have a good command of English, which makes it quite easy to make do with just English. It is also true that the Anglo-Saxon community organises many activities which help to feel to some degree "at home". However, lack of some command of French does make some Swiss feel uncomfortable, regretting what seems like an unwillingness to integrate. If this applies to you, we wish to make some suggestions as to how you can enrich your own life and that of your Swiss hosts.

If you have just arrived as a couple it is quite likely that one of you will initially not be active professionally. Why not use this time to take French lessons, at a level which fits what knowledge you may already have? This will soon enable you to watch Swiss television, especially the news programs, where the televised reports

help to understand the subject. Once you advance a little then how about joining a local Swiss club in a subject that interests you (sport, manual arts, creative activities)? You will almost certainly meet Swiss who can help you if you are in language difficulty.

Parents of very young children will probably at some time want to find a "jardin d'enfants" to take their children for a few hours per day. Look for a Swiss one near you, and let your young children interact with children of other languages and nationalities, where they will rapidly pick up French in the most natural way.

Once children get to primary school age there are choices to be made. There are, of course, many English language schools, going from primary right up to pre-university, and many of these schools do make a great effort to encourage pupils in French. It is also true that you may be on a short-term contract, and expect to return home very soon. However, at primary school age children will best learn French if they are immediately put into the Swiss primary

school system. It has also been suggested that learning a second language opens connections in the brain which make for a better retaining of mental alertness in later life.

In many ways, this age is one where children can benefit most, in terms of learning French. It is often quite possible, with the aid of special help, to integrate children who enter the school at an age between the youngest and the oldest. This is also a particularly good way for the parents to integrate by meeting other parents, very often of different nationalities but all speaking (or learning) French.

For secondary education after the age of 11 the Swiss system puts youngsters for three years, from 12 to 15 years, into one of the "Cycle d'Orientation" schools around the Canton, normally one quite close to the home. These offer a general education, covering many subjects, leading to a choice of continuation (orientation) at the age of 15. There is no formal examination at the end of the three years, so this continuation

can take many forms. One of these forms, normally requiring a good academic level, will be four years in "Collège", not to be confused with the English connotation of "college" as being part of a university. This leads towards the Swiss "maturité", which is rather similar to the French "Baccalaureate", or perhaps the English A-level GCSE. This qualification can be accepted by universities in Britain or the USA.

Whatever you choose, for your own ability to speak and understand French, though probably not to the level of the writings of Molière (the French equivalent of Shakespeare), or that of your children who can often become not only bilingual but also have some understanding of German, or perhaps Italian, you will benefit enormously from the welcome that the Swiss will give you once you can try to communicate with them in their own language.

*Mike Gérard
Karen Guinand
Anne-Lise Berger-Bapst*

Here are some details for following up on the above suggestions.

Daycare for small children up to 4 years old.

<http://www.littlegreenhouse.ch/en/our-childcare/versoix-bilingual-childcare-center-daycare/>

Ecole et Quartier in Versoix : lots of cultural, language courses or sportive activities from children to seniors (022 388 24 44 - <http://aeqv.ch/info@aeqv.ch>)

IFAGE in Geneva : languages and other professional skills for adults

(022 807 30 00 - <https://www.ifage.ch/#-langues@ifage.ch>).

Ecole Club Migros in Balexert, Geneva or Nyon: lots of cultural, language courses or sportive activities mainly for adults (<https://www.ecole-club.ch/>).

These schools are sponsored by Authorities or Foundations. Therefore their tuition fees are very reasonable.

The site of Association Genevoise des Ecoles Privées can also be useful : <http://agep.ch/eng/index.php>.

A L'OBSERVATOIRE (Rte de Sauvigny)

Soirée d'observation

Projection en 3D Observation au télescope

La prochaine projection a lieu dans la salle d'exposition, au sous-sol de l'Observatoire le 7 juin à 20h30

Inscriptions

Les inscriptions sont prises LE JOUR MÊME par téléphone aux heures de bureau à la réception de l'Observatoire 022 379 22 00

Les personnes intéressées doivent s'inscrire par téléphone aux heures de bureau à la réception de l'Observatoire au 022 379 22 00

La projection en 3D des objets célestes permet une meilleure compréhension du monde qui nous entoure, et des distances en jeu lorsque l'on voyage à travers le Système solaire, la

Galaxie, l'Univers profond. La visualisation en relief des orbites des planètes, des tracés des constellations, de la structure à grande échelle des galaxies dans l'Univers

permet de saisir en un clin d'oeil des notions complexes, qui nécessiteraient autrement de longues explications.

Dans notre société de l'image, il est plus que facile de trouver des photos d'astronomie qui présentent les objets célestes avec une précision extraordinaire. Mais l'émotion de voir Saturne de ses propres yeux, ou de chercher à distinguer une galaxie lointaine en mettant l'œil au télescope, est une expérience inoubliable. L'Observatoire de Genève

est doté de deux télescopes: l'un de 35 cm, installé sur le toit de l'institut, idéal pour l'observation des planètes et de la Lune; l'autre de 70 cm, rapatrié du Chili il y a quelques années et installé dans une coupole sur le site, idéal pour l'observation des nébuleuses et des galaxies. Nous organisons environ une fois par mois des soirées d'observation du ciel

nocturne pour le public. En compagnie d'un astronome, durant deux heures après la tombée de la nuit, les observateurs d'un soir pourront observer planètes, étoiles et nébuleuses, selon la configuration du ciel et si le temps le permet. En cas de mauvais temps, la soirée est maintenue et une séance de type planétarium est proposée.

Fin des travaux du Mail-Voltaire

Après quelques mois de travaux, le Mail-Voltaire s'est vu équipé d'un éclairage moderne, fini les lumières illuminant le ciel, les petites lampes sont là pour le plaisir des yeux et ne dérangent pas par une illumination trop envahissante.

L'allée a retrouvé une planitude de bon aloi et c'est un plaisir de parcourir ces quelques centaines de mètres sous le couvert ombragé par une arborisation des plus réussies. Un travail soigné, bravo.

Michel Jaeggli



Grand concours : «Découvrez votre commune»

Gagnez 50 francs à ce concours !

Pour gagner à notre concours, il vous suffit de répondre à la question suivante.

Où est située cette sculpture ?

Un indice : elle est située dans un joli parc au bord du lac ...

Quel est le nom de ce parc ?

Remplissez le coupon-réponse ci-dessous que vous adressez à :

Versoix-Région
Case postale 515 - 1290 Versoix

Vous pouvez aussi envoyer votre réponse à l'adresse e-mail du journal

Info@versoix-region.ch
Avant le 15 du mois

A la découverte des oeuvres versoisiennes

Ma réponse :

Cette sculpture est située :

.....

N'oubliez pas votre nom et votre adresse:

Nom

Prénom

Adresse

.....

En cas d'égalité, le sort désignera le vainqueur.

A Versoix on peut découvrir de nombreuses oeuvres d'art. Certaines sont bien visibles, bien connues, d'autres se cachent un peu, voire beaucoup.

Carla, notre photographe, en cheminant dans notre commune, vous invite à les découvrir.

Mais où sont-elles situées, ces oeuvres d'art ? Sauriez-vous les retrouver lors d'une promenade dominicale ?

Le sculpteur Daniel Polliand



L'artiste, Daniel Polliand est né en 1938. Il est diplômé des Beaux-Arts de Genève et lauréat de nombreux prix.

Son œuvre est fantastique. Il crée des personnages mi-humains mi-animaux. Il est une sorte de naturaliste de l'imaginaire et ses personnages nous touchent car ses sculptures sont harmonieuses.

La tête de cet éléphant, posée sur un corps humain, est pleine de douceur, aucune dureté.

Le spectateur en vient presque à regretter que cet animal d'existe pas vraiment.

Murielle Cachin

Aujourd'hui il s'agit de découvrir l'emplacement de cette sculpture,

l'éléphant debout

en marbre gris de Carrare-Bardiglio, sculptée par le genevois Daniel Polliand en 1977-1978 et prêtée par les Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève.





PEPS Volley ball

Nous sommes les filles de U17, nous jouons au PEPS VBC depuis longtemps, pour certaines 3-4 ans et d'autres qui viennent de commencer. On a créé un lien fort entre nous. Au début de l'année nous avons eu la chance de participer à un tournoi à Turin et de jouer contre des italiennes. Ce genre de tournoi

permet de nous rapprocher, d'apprendre à connaître un peu mieux chaque personne et surtout de nous préparer au championnat. On s'est amusées avant tout, car on adore ce genre de tournoi et ce que l'on aime plus particulièrement c'est le moment de la 3ème mi-temps, c'est-à-dire faire connaissance

avec les filles d'autres pays et régions, rigoler avec elles et enlever tous les à priori qu'on peut avoir sur le terrain. Puis au mois d'octobre le championnat a commencé. Nous avons gagné comme perdu des matches, nous avons eu des hauts et des bas, mais pour finir on s'en est plutôt bien sorties avec une médaille

de bronze au Championnat Genevois. Nous avons choisi un sport d'équipe, mais au final que veut vraiment dire le mot équipe? On le prononce souvent, mais au terme de ce championnat nous nous sommes posé des questions. Avons-nous vraiment compris ce mot important dans le sport? Alors nous avons fait

des recherches. Le mot équipe signifie : Collaborateurs qui travaillent ensemble, groupe de personnes unies par des activités. Donc au final, quand on fait un sport d'équipe, il ne faut jamais oublier ça! C'est le fait d'être ensemble, soudées dans les pires comme dans les meilleurs moments qui nous font aimer

les sports d'équipe! Le volley est un sport magnifique et nous recherchons constamment des nouvelles coéquipières pour venir jouer avec nous. Alors, nous vous attendons pour un essai.

Gaëlle Emch

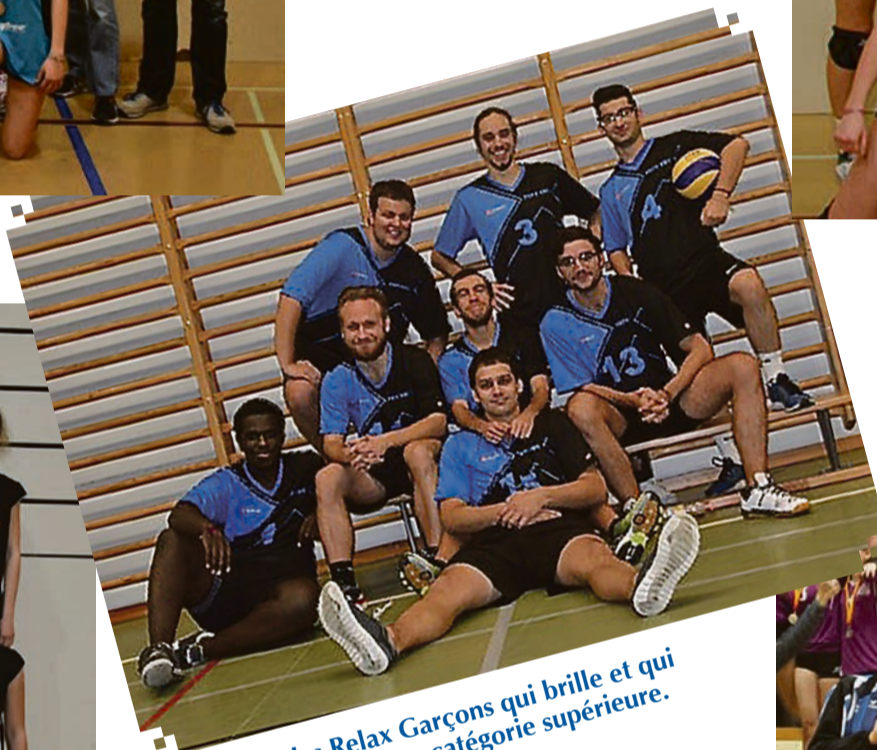
Voici un aperçu des résultats de cette année :



Les filles U17 ont terminé à la 3ème place



Les filles U13 5ème place



L'équipe des Relax Garçons qui brille et qui vise la promotion en catégorie supérieure.

Un grand merci à la Ville de Versoix pour son soutien. Le président : Pierrot



Les filles U15 - 3ème place également.



CTTV Tennis de table

Open de Versoix

Samedi 10 juin 2017
à l'école Ami-Argand de Versoix

Tournoi de ping-pong pour tous les âges et niveaux

Informations: contact@cttv.ch ou www.cttv.ch

LORENGQ-TT
Shop & Webshop Tennis de table

Route des Jeunes SA
1227 Genève
+41 79 947 71 02

Pétanque, championnat genevois



Championnat genevois de pétanque : Il fallait mouiller le maillot

Ecogia accueillait le samedi 6 mai le championnat cantonal de pétanque en doublettes vétérans sous des trombes d'eau époustouflantes. La dizaine d'équipes qui se sont affrontées durant toute la journée sur un terrain aux allures de piscine, ont porté leur courage jusqu'au bout de la journée, malgré la difficulté, comme le

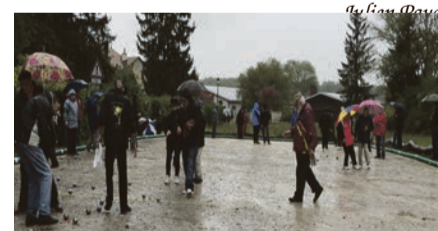
confirment certains joueurs aux abords du terrain « C'est impraticable, les boules nous glissent des mains, mais nous sommes tous logés à la même enseigne ».

Certains joueurs voyaient tout de même du positif à travers les filets d'eau qu'offrait le ciel, car le pastis n'avait pas besoin d'eau, la pluie se chargeait du reste. La jovialité était de mise pour ce Championnat genevois, qui réunit une cinquantaine de personnes venues braver vents et marées pour supporter, jouer et s'amuser.

Les champions genevois de cette édition sont **Abderrauof Draief et Alfred Yniesta de la société plainpalaisienne**, qui ont dominé leurs adversaires tout au long de

la journée et se sont offert le luxe de se qualifier pour le Championnat de Suisse à Brugg, qui aura lieu les 19 et 20 août 2017.

A noter que le prochain rendez-vous des boulistes se produira à Meyrin pour les doublettes mixtes le week-end du 24-25 juin.



PUBLICITE

Cours de violon
Par professeur expérimentée
Débutants et avancés bienvenus

Joëlle Grandjean
20 rte de Sauvigny
1290 Versoix
022 755 60 81
078 743 26 50

BUSHIDO CLUB VERSOIX GENEVE
Académie de ju-jitsu et d'arts martiaux mixtes
www.bcvg.ch - info@bcvg.ch

Une nouvelle activité ludique et sportive ?
Nous enseignons du ju-jitsu basé sur une méthode d'autodéfense efficace, réaliste et accessible à tous. Cette méthode permet d'acquies rapidement des principes et des gestes utiles en situation de défense.

Pour mieux découvrir notre discipline,
Rejoignez-nous à tout moment de l'année
Au groupe scolaire Ami-Argand
Leçons d'essais gratuites!

HORAIRES DES COURS
Section 4-8 ans : mercredi 16h à 17h
Section 9-14 ans : mercredi 17h à 18h
et vendredi 18h à 19h
Section adultes (dès 15 ans): mardi et jeudi 19h à 21h

Vous présente ses stages 2017 de
SELF DEFENSE FEMMES
Stage d'automne: dimanche 5 et 12 novembre
A l'école Ami-Argand de 09h00 à 12h00
SIMPLE - EFFICACE - REALISTE
Des techniques simples et efficaces
Des mises en situations pour progresser
Accessible à tous niveaux - Aucune condition sportive requise

Cours donnés par Isabelle,
instructrice brevetée, qualifiée et expérimentée
CHF 85.- pour 1 stage de 2 dimanches

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
autodefense@bcvg.ch ou +41 78 601 92 01

APPRENDRE DECOUVRIR RENCONTRER

ÉCOLE & quartier

Fermeture annuelle : du 17 juillet au 11 août 2017

Retrouvez-nous sur

Collège des Colombières, ch. des Colombières 4 - 1290 Versoix
Secrétariat : salle 332 (3e étage), ouvert le matin de 8h15 à 12h00.
Tél. : 022 388 24 44, Fax : 022 755 69 49, e-mail : info@aeqv.ch

PROCHAINEMENT



Par les élèves de Flamenco d'Octavia de la Vega (école et quartier, Versoix) et de Naomi Guerrero (Bardak, Genève)

billet adulte: 10 chf / billet enfant (4 à 16 ans): 8 chf

Réservation par mail: info@cuevaflamenca.com ou par tél: 076.447.44.89



MILLE MERCI !

L'ensemble du Comité de notre association souhaite remercier vivement Mesdames Sicuranza Luisa, Gay Des Combes Karen et Céline Laurent Müller, ainsi que les responsables des cours et les différents intervenants pour l'excellente organisation des spectacles de danse AEQV 2017.



Les spectateurs et les quelques 300 élèves ont voyagé au travers des mondes parallèles avec un plaisir et un enthousiasme non dissimulés

Les applaudissements du public, les acclamations et les cris de joies des élèves sont autant de témoignages d'un franc succès.



NOS PROCHAINS STAGES

ÉCOLE & quartier Cours de natation

Pour enfant dès 4 ans

Cours d'aquafit

Pour adulte

Centre sportif de la Bécassière | Inscription: natation@aeqv.ch | Plus d'informations sur www.aeqv.ch

Natation

Des cours de natation pour enfants seront organisés à la piscine du Centre Sportif de Versoix les matins avant les heures d'ouverture au public, dès le 3 juillet 2017

Ces cours sont prévus en groupe de maximum de 5 enfants dès 4 ans, selon les niveaux.

Fr. 115.- par semaine (5 cours).

Aquagym adultes :

Des cours d'Aquagym sont proposés de mai à septembre à la piscine du Centre Sportif de Versoix :

les samedis avant les heures d'ouverture au public, de 9h00 à 9h45,
7 cours Fr. 75.-,

12 cours Fr.130.-

Toutes les informations sur notre site www.aeqv.ch

CINEVERSOIX
4 chemin des Colombières
Arrêts TPG, CFF et parking à 200m.

ÉCOLE & quartier

RÊVE, RÉVOLUTION, SUR GRAND ÉCRAN,

Aula des Colombières

CINÉPHILES DE TOUS PAYS, RÉUNISSEZ-VOUS !

CinÉdito:

L'autre jour dans le tram 14, un quadra propre sur lui éclatait de rire toutes les trente secondes, seul devant l'écran de son téléphone «intelligent». Il resta indifférent aux réactions de ses voisins qui, n'en pouvant plus, réclamaient ouvertement d'être de la fête en souhaitant qu'il partage avec elles l'objet de son plaisir si contagieux. Le partage, c'est la promesse du cinéma. Un film est rêvé, conçu, réalisé pour être vu dans un lieu où peut se rassembler un large public. Le grand écran est l'écrin naturel de ce rêve éveillé à plusieurs. Les bénévoles de CinéVersoix et Ciné-Plage tentent avec leurs maigres moyens de résister à l'emprise des mini-écrans domestiques. Avec «The Lost city of Z», un film d'aventure fabuleux, à CinéVersoix le 2 juin, puis quatre films sur le thème de la révolution à Ciné-Plage début juillet, les cinéphiles pourront affirmer leur désir de partager le cinéma sur grand écran.

Aller au cinéma, un acte bientôt révolutionnaire ?!

Marc Houvet

Retrouvez toute notre actualité sur

www.cineversoix.ch
CinéVersoix
case 207
1290 Versoix
tél+fax 022 755 27 18

Ven. 2 juin à 20h30



THE LOST CITY OF Z
James Gray, 2017, USA, 2h20, vo anglaise et fr., 12+/14+

Rêver, affronter l'inconnu, c'est ce que recherche Fawcett, un colonel britannique au début du 20e siècle, en Amazonie, entre Brésil et Bolivie. Il a vent d'une cité disparue qui l'obsède. Une fabuleuse fresque d'aventure filmée comme une quête intimiste. Prix international du film d'art et d'essai 2017.

1, 2, 8 et 9 JUILLET 2017
MAISON LA GRÈVE PORT-CHOISÉUL VERSOIX

CINÉ-PLAGE

LE CUIRASSÉ POTEMKINE
1905
BELLE SAISON
CLASH
MÉMOIRES DU SOUS-DÉVELOPPEMENT

Entrée libre - Plein air - Buvette dès 19h00
Concert à 20h30 - Cinéma à 22h00
www.cineversoix.ch - Tél. 022 755 27 18

Sam. 1er juillet 2017 22:00



MÉMOIRES DU SOUS-DÉVELOPPEMENT
Tomás Gutiérrez Alca, 1968, Cuba, 1h44, vo espagnole et fr., 12+/14+

Mélangant images d'archives inédites et journal intime, cette fiction éblouissante donne à voir Sergio, intellectuel et séducteur, en quête de sens dans cette société cubaine deux ans après la Révolution. Un chef-d'œuvre où s'entrelacent l'épique et le drame individuel. Grand Prix et Prix de la critique, Karlovy Vary 1970.

Vin. 2 juillet 2017 22:00



LE CUIRASSÉ POTEMKINE
Sergueï Eisenstein, 1925, URSS, 1h20, vo russe intertitres fr., 12+/12+

Dans la rade d'Odessa, le drapeau rouge est hissé pour soutenir la révolte des marins du Potemkine. L'armée tsariste tire sur la foule. L'événement phare de la révolution russe de 1905 est exalté avec un art sublime et pionnier du montage. Un hymne au combat collectif, un chef-d'œuvre du cinéma mondial.

Sam. 8 juillet 2017 22:00



LA BELLE SAISON
Catherine Corsini, 2015, France, 1h45, vo français, 12+/14+

1971, Delphine, fille de paysans de la Corrèze partie à Paris pour sortir du carcan familial, rencontre Carole, prof et militante de choc dans ces années de lutte pour les droits des femmes. Cécile de France et Izïa Higelin incarnent à merveille ce désir d'émancipation post-Mai 68. Prix Piazza Grande, Locarno 2015.

Vin. 9 juillet 2017 22:00



CLASH
Mohamed Diab, 2016, Egypte, 1h37, vo arabe et fr., 14+/14+

Le Caire, deux ans après la Révolution, vingt personnes sont détenues dans un fourgon de police immobilisé dans une rue. Laïcs, religieux, femmes, SDF, s'affrontent dans ce huis clos explosif tandis que la guérilla urbaine fait rage à l'extérieur. Edifiant et percutant. Meilleurs film, image et montage, Carthage 2016.

Indication des âges d'admission

Exemple: 10+/12+ signifie âge légal dès 10 ans, âge suggéré dès 12 ans

CINÉPRIM'S

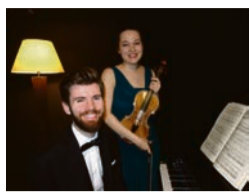
le vendredi à 16h30
Le cinéma des 4 - 12 ans, également OUVERT À TOUS !

TARIFS CINEVERSOIX

Billet une entrée:	12.-	Billet - de 20 ans: uniquement le dimanche	6.-
Billet prix réduit: (AVS, chô., AEQV, CinéPass)	10.-	Billet CinéPrim's:	9.-
Carte 5 entrées:	50.-	Carte CinéPrim's (4 entrées):	25.-

Concert classique aux Caves: Reflets

Un souffle d'air polonais



Pour le dernier concert de la saison classique des dimanches aux Caves de Bon Séjour à Versoix, deux jeunes artistes polonais nous présenteront un joli programme dédié à Ludwig van Beethoven, Johannes Brahms et Henryk Wieniawski. Miłosz Sroczynski, pianiste chevronné et Ada Maria Witczyk, violoniste talentueuse nous ont comblés dans la «Sonate pour piano et violon en Fa majeur op. 24». Non seulement la musique est belle, mais l'interprétation qu'ils en ont donnée dans les 4 mouvements fut magnifique. De par leur sensibilité, le jeu

des nuances, la complémentarité fusionnelle de leurs instruments, nous étions transportés dans un autre monde, à l'image d'une rivière qui coule avec son charme, ses cascades, ses lumières, ses caprices, sa beauté. On vibrait à l'âme de Beethoven.

L'œuvre de Henryk Wieniawski, le plus grand violoniste après Paganini - «Légende op. 17», nous émerveilla. Sa musique nous entraîne dans un rêve qui reflète cet esprit slave, à la fois combatif et résigné. Nos deux artistes en valorisaient le titre par le jeu délicat du piano et les belles envolées du violon. Tout était expressif dans ce mélange de douceur et de force emblématique.

Brahms ! Dans la «Sonate pour violon et piano en sol majeur op. 78», on restait sur ce même fil rouge de la rivière qui s'en va, au gré de son cours, s'épanouir dans la nature. Symbiose des

harmonies aussi bien dans les solos du piano qu'à la fluidité empreinte de finesse dans le doigté du violon. On avait l'impression qu'un filtre d'amour musical passait entre eux dans un langage communicatif, un dialogue incessant de complémentarité, de nuances, de sensibilité profonde et exprimée avec respect, ferveur et joie de vivre.

C'est tout l'art de l'interprétation jouant sur les subtilités qui nous font vibrer et partager ce que les compositeurs ont voulu transmettre.

Sincères félicitations à nos deux artistes qui nous ont apporté un moment de bonheur et merci chaleureux à Brigitte Siddiqui notre programmatrice qui nous déniche des professionnels musicaux de haute valeur.

A la prochaine saison !

Lucette Robyr
photo Brigitte Siddiqui

sensibilité, toujours au service de la musique.

Sous ses doigts, le jeune Mozart est comme célestement transposé, joué comme un opéra, tour à tour juvénile et brillant, intimiste et infiniment tendre.

Joseph Woelfl devient signe de terre avec ses grandes harmonies, son équilibre, sa virtuosité.

Schubert laisse deviner joies et souffrances dans les deux impromptus, grand lied profond, confidentiel dans le premier, caressant volubile inquiétant dans le deuxième, introduisant cette longue plainte emportée en si mineur.

Puis tout devient lunaire,

crépulescaire, couleurs pastels, chuchotement de détresse :

Beethoven, premier mouvement de la sonate au clair de lune, fleur tendre à peine sortie de terre dans le deuxième mouvement, passion bouillonnante dans le troisième mouvement, laissant ce lutteur infatigable entre deux thèmes, toujours en quête de l'immortelle bien-aimée !

Un bis somptueux, transcription chatoyante aux mille broderies de l'Ave Maria de Schubert, nous laissait interdits, sur la plage de nos envies.

Au revoir Adalberto, merci de nous avoir parlé le langage de l'âme !

Jean - Bernard Umdenstock



Un pianiste aristocrate au toucher de velours ADALBERTO MARIA RIVA

Encore une fois Adalberto nous a ravis dimanche 30 avril 2017, aux Caves de Bon-Séjour à Versoix.

Pianiste inspiré, humble et cultivé. Son engagement, son toucher et ses phrasés d'une richesse bouleversante, témoignent de son extrême

Festival de l'environnement à Bellevue



Bellevue labellisée Cité Énergie, poursuit ses démarches « Agenda 21 » en confiant aux associations locales et aux habitants, l'organisation de Festibel' 2017.



Cette grande fête qui mettra en scène « l'environnement », « les initiatives locales » et « le mieux vivre ensemble » se tiendra **samedi 10 et dimanche 11 juin au cœur du village.**

Pour parfaire ce festival, de nombreuses animations, telles que des stands découverte, des ateliers divers, des concerts pour une programmation musicale très éclectique, des lectures de contes, un Escape Game dans une demeure face au lac, des projections de films, du cirque, de la danse, une cuisine du monde, et bien d'autres activités vous seront proposées.

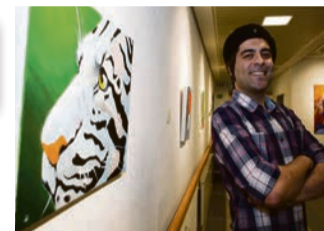
Le dimanche midi, la manifestation se conclura par un grand repas participatif, préparé avec les invendus des marchés et supermarchés locaux, dont les bénéfices reviendront à l'association « Partage ».

Un programme détaillé sera disponible prochainement sur le site officiel de la commune de Bellevue.

Venez nombreux, la fête promet d'être belle !!!!

Partie officielle samedi de 10h30 à 11h00
Le programme est sur notre site Versoix-region.ch

Artiste d'ailleurs



Si Behnam a quitté l'Iran, c'est par peur d'être arrêté par la police une nouvelle fois. Persécuté pour ses caricatures critiques de la politique de la République islamique d'Iran et sa participation à des manifestations antigouvernementales, le jeune homme a été enfermé et torturé par les autorités téhéranaises. Il souffre encore aujourd'hui des séquelles de cette violente incarcération dont notamment une blessure importante à l'épaule. Behnam raconte aussi qu'à Téhéran, où il exerçait comme caricaturiste de presse, il devait parfois, suite à des appels téléphoniques menaçants, faire disparaître toutes ses affaires témoignant de son activité

professionnelle et rester caché dans son véhicule pendant plusieurs jours.

Les médias iraniens restent très largement contrôlés par le régime islamique, qui n'hésite pas à intimider et arrêter arbitrairement les journalistes et médias indépendants. Selon le classement mondial de la liberté de la presse des Reporters Sans Frontières (RSF), l'Iran est l'un des cinq pays du monde où la liberté de la presse est la plus bafouée.

C'est pour cette raison que Behnam a dû quitter ses parents, son travail et tout ce qu'il avait construit jusqu'alors pour demander asile en Suisse. C'est à Versoix, à l'abri PC situé sous la

Résidence de Bon-Séjour, qu'il a passé les huit premiers mois suivants son arrivée dans le pays. C'est dans cette même résidence que l'artiste peintre, graphiste et caricaturiste expose ses tableaux, rendant ainsi hommage aux versoisiens bénévoles qui l'ont aidé à s'intégrer dans sa nouvelle ville et à continuer de pratiquer son art.

L'exposition «Artiste d'ailleurs» est à découvrir jusqu'à mi-juillet à la Résidence de Bon-Séjour.

Texte et photo: Carla da Silva



BIBLIOTHÈQUE

Echo de l'atelier d'écriture

Dans le cadre des Ateliers d'écriture animés par Sarah Renaud, nous vous proposons ce texte écrit par une participante, Monique Salina. Bonne lecture !

Sur le chemin de la vie ...

J'ai rencontré la roue du temps. Je ne me souviens ni du lieu, ni de la saison, ni de la date. Un jour, elle m'est apparue, oppressante, choquante. Elle était là présente, pesante et je sus alors qu'elle ne me quitterait plus.

Il est vrai que le temps avait déroulé sa pelote d'événements, de vie à construire. Je me rappelle bien de cette période où je me disais : demain, plus tard, l'année prochaine ! Je n'avais pas profité de la douceur du printemps ? Tant pis, il reviendra. J'avais passé la semaine sans visiter ma mère ? Cela avait-il tant d'importance elle qui vivait hors du monde ? Mais quand la roue du temps s'est imposée, elle a sapé mes mauvaises

excuses, balayé les prétextes qui me rendaient sourde et aveugle. Maintenant, elle ne me lâche plus. Je n'apprécie pas sa compagnie mais elle me colle à la peau. Elle me rappelle souvent que j'ai passé sur l'autre versant. De l'insouciance délibérée, je suis entrée avec elle dans ce temps où je me souviens, où je regrette les rendez-vous manqués, les êtres chers mal aimés, mal écoutés.

La roue du temps m'entraîne de plus en plus vite. Son rythme effréné me donne le vertige. Je sais aussi où elle me conduit : parfois la peur me saisit, d'autres fois, je ne résiste plus happée par la fatigue ou le découragement. Cette roue, cette grande broyeuse est là pour me rappeler que le temps du gaspillage est révolu. Mais peut-être est-elle là aussi pour m'apprendre un autre temps : celui du silence, de la lenteur, de la sérénité et enfin de l'acceptation de ce temps qui coule inéluctablement.



Mardi	15h-18h	Ch. J.-B. Vandelle
Mercredi	10h-12h et 14h-18h	1290 Versoix
Jeudi	15h-19h	Tél. 022 775 66 80
Vendredi	15h-18h	www.versoix.ch/biblio
Samedi	10h-16h	bibliotheque@versoix.ch

Retour sur le Prix Chronos

Plus de cinquante juniors et seniors ont fait partie du jury **Prix Chronos 2017** au sein de la Bibliothèque du Boléro ! Ce prix littéraire est le fruit d'une collaboration entre Pro Senectute et Pro Juventute. Il encourage le dialogue et la compréhension entre les générations. Cela s'est concrétisé le 25 avril à la Galerie du Boléro autour d'un goûter riche en échanges et en émotions !

L'auteur primé par les jeunes est Anne SCHMAUCH pour *Mémé Dusa*. Les seniors ont distingué *Le vieux sur la falaise* de Nathalie LE GENDRE. Les écrivains étaient présents au Salon du livre, auquel étaient invités tous les jurys de Suisse romande. L'animateur Jean-Marc Richard a su montrer

l'importance de la relation au sein de cette initiative qui dure depuis plus de vingt ans !



En été, je choisis le livre en liberté qui me plaît !

Les « **LIVRES EN LIBERTÉ** » sont de retour...

La Bibliothèque vous invite à la lecture et au partage en mettant gracieusement des livres à votre disposition dans différents lieux de Versoix.

Cette action se déroulera du **mardi 4 juillet au vendredi 25 août 2017.**

Vous trouverez des livres à

- La piscine de la Bécassière
- Belvédère de Port-Choiseul
- L'entrée de la plage de Versoix
- Boléro
- Montfleury
- La Pelotière

Vous en avez trouvé un qui vous plaît ? Emportez-le ! Lisez-le ! Ces livres aiment leur liberté, aussi une fois que vous les avez lus, pensez à les relâcher dans un des lieux !

Je ne suis pas perdu... Je suis pour vous ! Emmenez-moi, lisez-moi et relâchez-moi à nouveau

«**LIVRES EN LIBERTÉ**» le plaisir de vous offrir l'occasion de lire « *La lumière est dans le livre. Ouvrez le livre tout grand. Laissez-le rayonner, laissez-le faire* »

Victor Hugo



Les Flots Bleus

Durant les mois de juillet et août, les activités régulières des Flots Bleus sont suspendues pour permettre aux membres de profiter pleinement des possibilités de détente qui foisonnent dans la région ou ailleurs...

D'ici là, bien sûr, on peut venir se détendre au local les lundis et vendredis, avec une touche anglaise le 19 juin.

Les arts créatifs ont lieu tous les mardis et les points de rencontre les jeudis 8 et 22 juin.

L'atelier informatique s'arrêtera le 21 juin pour reprendre le 20 septembre.

Rappelons que l'horaire pour tous ces rendez-vous est de 14h00 à 17h00. Le local se situe au 8 rue de l'Industrie et que les personnes intéressés y sont accueillies avec les sourires (tél. 022 755 21 85).

Sorties variées

Les amateurs de rando pourront se rendre au Plateau du Salève le mardi 13 juin (renseignements Philippe Reday : 022 755 37 56 ou Philippe.reday@gmail.com).

Une autre balade est prévue dans la région de Gimel le vendredi 23 juin (inscriptions : Jean-Paul Grosjean : 022 776 72 14 ou jpbgrsjean@bluewin.ch).

Les férus de patrimoine profiteront de la visite de Carouge et ses jardins secrets le jeudi 8 juin dans l'après-midi (renseignements : Irène Trezzini : 022 755 20 46 ou cuerdasalaira@bluewin.ch).

Les amateurs de comédie se rendront au Théâtre des Grottes applaudir le Cabaret Grivois le dimanche 11 juin à 14h30. Inscriptions Brigitte Grojean (079 502 50 30 ou jpbgrojean@bluewin.ch)

Une excursion à Rougemont, un des plus beaux villages alpins, est prévue le jeudi 15 juin. Pour y participer, il faut s'annoncer à Lise Ducret (022 755 09 55 ou lise.ducret@bluewin.ch).

C'est aussi à elle qu'il faut s'adresser pour les quelques places restantes du voyage au Puy du Fou du 27 juin au 3 juillet ou la sortie «Military Tattoo» à Avenches le vendredi 1er septembre.

Les Flots Bleus, 8 rue de l'Industrie

1290 Versoix - Tél. 022 755 21 85

site : www.flotsbleus-versoix.ch

Anne Lise Berger-Bapst
Photos : Sonia Portier



Le glacier des Diablerets

A l'EMS de Bon-Séjour

En exclusivité Monsieur Ditzoff témoigne à cœur ouvert.

Exposition des créations florales réalisées par Pierrot DITZOFF (responsable des plantations de la commune de Versoix, à la retraite).

Nous vous proposons de venir vous promener à l'EMS Saint-Loup afin de profiter de ces belles photos et pourquoi pas, de voyager dans le passé.

Du mardi 30 mai au dimanche 18 Juin 2017

Vernissage le Mardi 30 Mai à 11h15 dans le hall d'entrée



Vacances estivales pour senior(e)s

VACANCES ESTIVALES LAC ET SOLEIL

La Nouvelle Roseraie, au printemps et en été, c'est le charme de ces maisons de maître que les riches bourgeois gagnaient en calèche pour profiter des splendeurs du jardin, des promenades sous une ombrelle, de la fraîcheur de la nuit et du calme. Nous vous invitons à venir retrouver ici cette atmosphère durant la belle

saison, pour vous ressourcer et vous détendre.

Profitez également de nombreuses activités et sorties découvertes dans le Lavaux et la Riviera vaudoise, jeux, lotos, gymnastique douce, musées...

Entre farniente et activités organisées par notre équipe, vous avez le choix et faites ce que vous voulez, comme vous le voulez !

Séjour de deux semaines du 31 mai au 14 juin 2017

Séjour d'une semaine du 5 au 12 juillet 2017

Renseignements et inscriptions :

Activités seniors
Secrétariat Vacances seniors
Hospice Général-CAD
Route de la Chapelle 22
1212 Grand-Lancy, Genève

Patrimoine versoisien

Exposition à l'Espace Patrimoine de Versoix

REGARDS SUR VERSOIX

Peintures, gravures et dessins conservés par le Patrimoine Versoisien

du jeudi 8 juin au dimanche 18 juin 2017

Ouvert le jeudi, le vendredi de 17h à 20h, le samedi et le dimanche de 14h à 18h

Entrée libre !

Espace patrimoine de Versoix, Rue des Dissidents, 1290 Versoix

Vernissage le samedi 10 juin à 17h



Appel !

Si vous détenez des représentations de Versoix ou des documents relatifs à notre Ville ou aux Versoisien, pensez à les confier au Patrimoine Versoisien qui les conservera et en fera profiter les habitants actuels et futurs... Nous accueillons volontiers des dons ou des dépôts.

Pour tout renseignement, contactez notre secrétaire Michèle Blanchard ou le soussigné.

Yves Richard, Président APV

M.Blanchard, chemin de Braille 17, 1290 Versoix 022 755 33 89

Yves Richard, chemin de Pont-Céard 25, 1290 Versoix, 022 779 15 82

PUBLICITE

PUBLICITE

-30%
SUR VOTRE MONTURE DE MARQUE

I ♥ G

Valable sur notre sélection selon étiquetage en magasin, à l'achat de deux verres correcteurs

BERDOZ OPTIC

Centre Boléro Versoix avec Cuttat Optique



Avant de refermer votre journal, pensez à toutes ces personnes domiciliées à Versoix qui nous ont quittés ces dernières semaines.

Madame Eileen **OPPIKOFER** née Sauter en 1923 et décédée le 16 mai.

Monsieur Rodolphe **IMHOF** né en 1913 et décédé le 15 mai.

Madame Jaqueline Danielle **BURGER** née en 1947 et décédée le 12 mai.

Monsieur Jürg Beat **LEUTERT** né en 1949 et décédé le 14 mai.

Monsieur Roland Eric **BRUNNER** né en 1934 et décédé le 10 mai.

Madame Maria **RODRIGUEZ** née dos Santos en 1937 et décédée le 29 avril.

Madame Louise Denise **JUNOD** née Golay en 1915 et décédée le 26 avril.

Madame Cécile Aurélie **CLÉMENT** née Perriard en 1924 et décédée le 26 avril.

Les informations ci-dessus proviennent du site internet de l'Etat de Genève, sous la rubrique décès.

Gagnez 50 francs à notre concours !

Pour gagner à notre concours, il vous suffit de répondre à la question suivante.

Mais qui est-ce ?

Un indice :

Travailleur Social Hors Murs à Versoix depuis 6 ans (mai 2011). Il travaille auprès des jeunes âgés de 12 à 25 ans,

Vous voyez de qui il s'agit ?

Alors, remplissez le coupon-réponse et collez-le sur une simple carte postale que vous adressez à :

Versoix-Région

Case postale 515 - 1290 Versoix

Avant le 15 du mois

WHO'S WHO ?



----- Coupon - réponse 269 -----

Ma réponse :

.....

.....

N'oubliez pas votre nom et votre adresse:

Nom

Prénom

Adresse

.....

En cas d'égalité, le sort désignera le vainqueur.